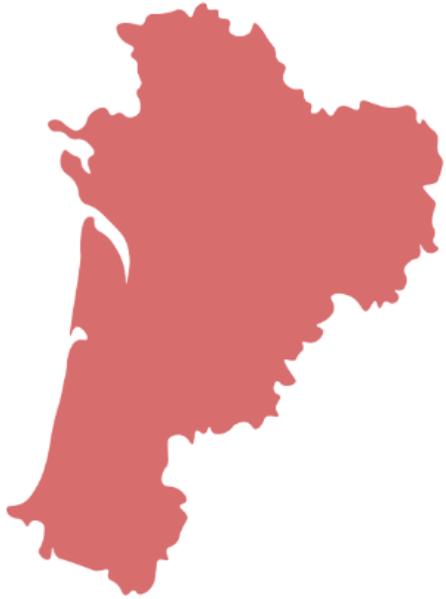


26 NOVEMBRE 24
Journée régionale

📍 CAP-SCIENCES, BORDEAUX

Lutte contre les violences faites aux femmes,
la Nouvelle-Aquitaine avance !

Ouverture de la journée



- **Monsieur Etienne GUYOT**, Préfet de Région
- **Monsieur Benoit ELLEBOODE**, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- **Madame Laurence VALLOIS-ROUET**, Conseillère régionale déléguée à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les violences, Région Nouvelle-Aquitaine

Présentation de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine

- **Madame Catherine COUTELLE**, Co-présidente de l'Observatoire
- **Madame Alexandra DUVAL**, Co-présidente de l'Observatoire

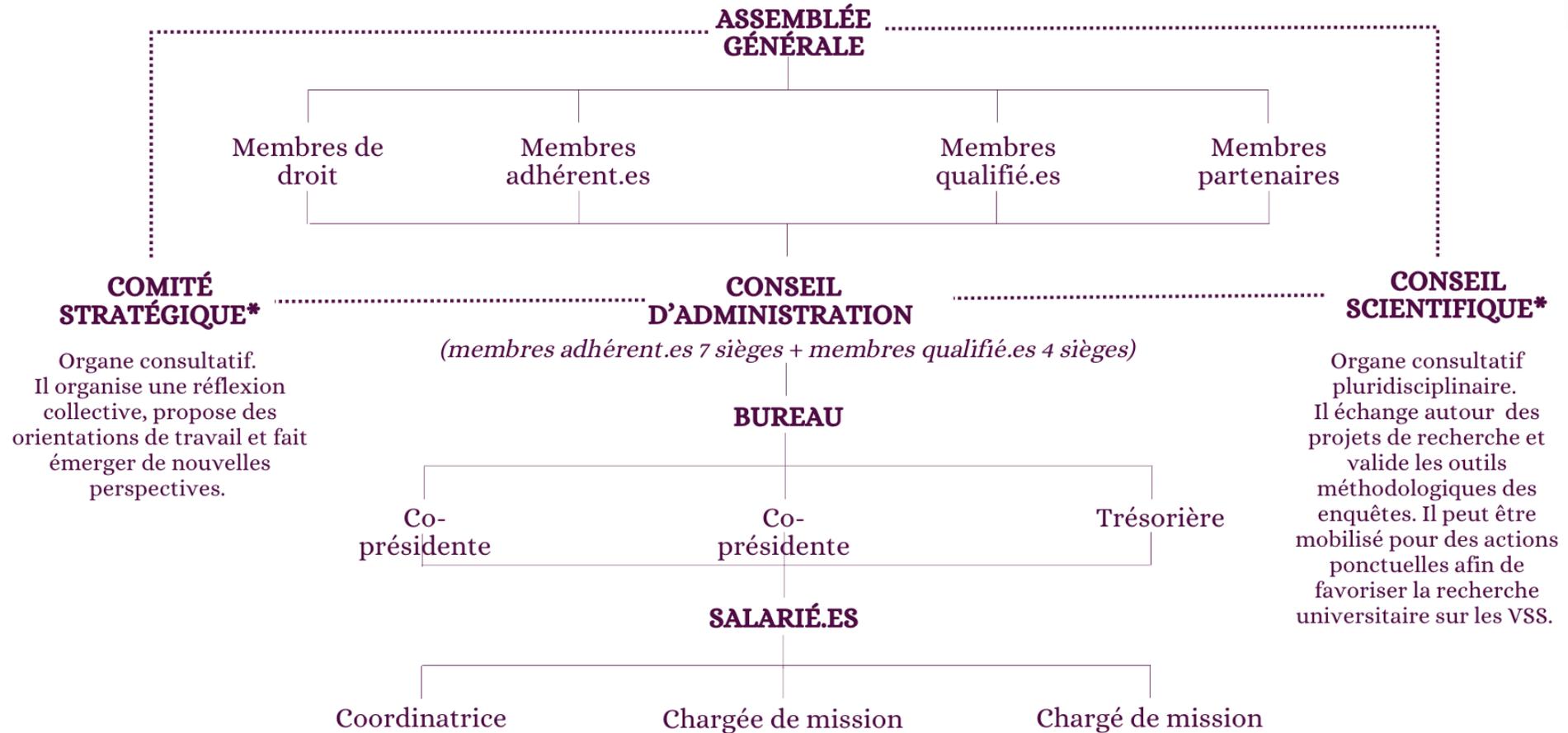
Les missions de l'Observatoire

- * Fournir des données chiffrées
- * Contribuer à la réalisation d'études et recherches
- * Mutualiser les outils et les bonnes pratiques
- * Évaluation et accompagnement des politiques publiques
- * Développer la communication
- * Réaliser / diffuser des "fiches concepts"





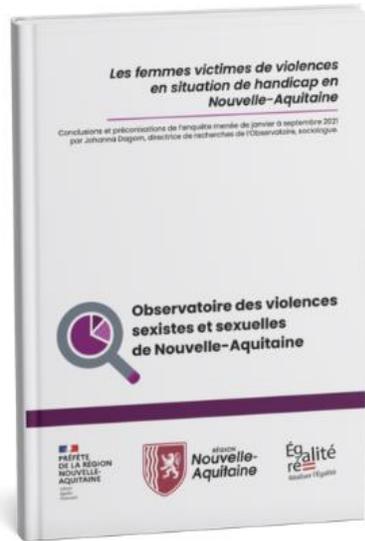
Gouvernance et instances de l'Observatoire



*Régis par le règlement intérieur de l'association



Les études publiées par l'Observatoire



Les femmes victimes de violences en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine

Janvier à septembre 2021



Les femmes victimes de violences en milieu rural en Nouvelle-Aquitaine

Septembre 2021 à septembre 2022

→ À venir (2025) : Étude “Parcours de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles” supervisée par le Conseil scientifique de l'Observatoire



Perspectives 2025



- Réaliser une étude « Parcours de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles », 2025
- Renforcer la mise en réseau des acteurs collectivités, associations
- Collaborer avec le CIF-SP pour une enquête concernant les VSS chez les femmes âgées
- Développer la communication sur le site internet et réseaux sociaux
- Entretenir la collaboration avec la MIPROF (groupes de travail)



Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine



OVSSNA



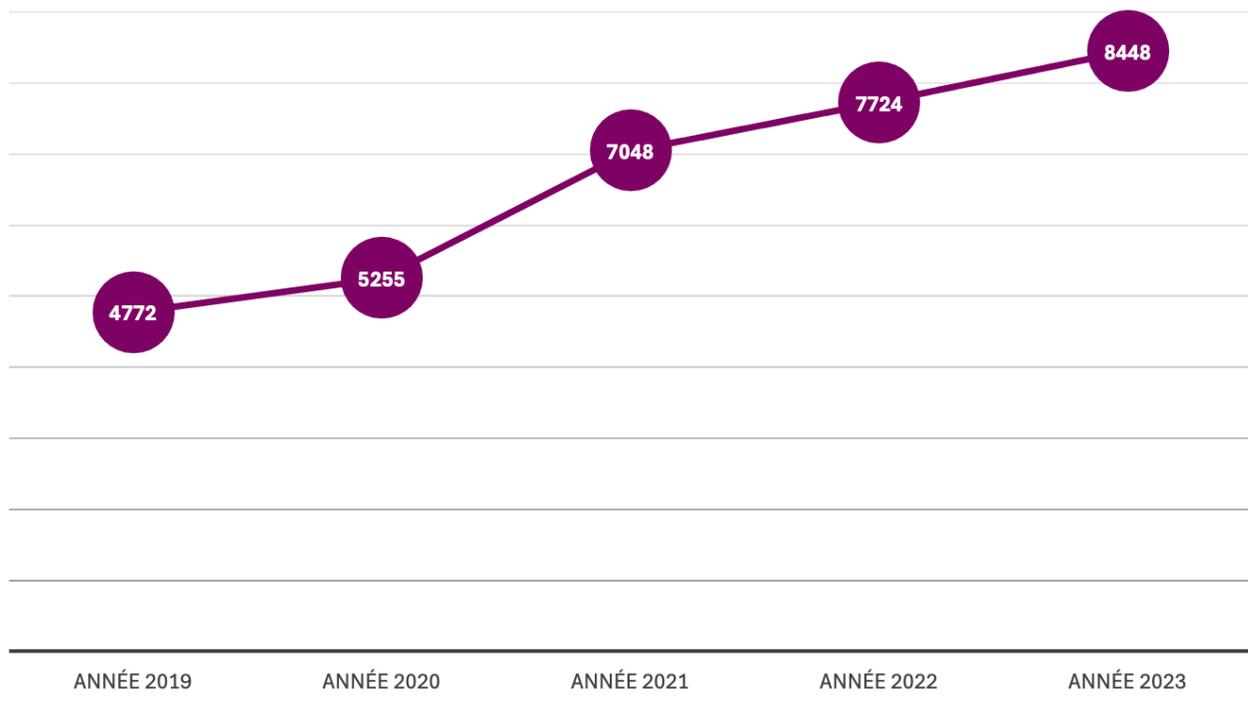
Mission interministérielle
pour la protection des femmes
contre les violences
et la lutte contre la traite
des êtres humains
(Miprof)



Les données chiffrées



Évolution du nombre de faits de violences sexuelles enregistrés par les forces de sécurité commis en région Nouvelle-Aquitaine - (données non générées)



- En 2019 : 4772 faits de violences sexuelles, commis en région Nouvelle-Aquitaine, enregistrés par les forces de sécurité (police et gendarmerie)
- En 2023 : 8448 faits
- Augmentation à échelle régionale : +12% entre 2022 (7724 faits) et 2023 (8448 faits)
- Sur la même période, au niveau national, augmentation de +8,7%



Les données chiffrées - Suite



- En 2023, en Région Nouvelle-Aquitaine, dans le périmètre d'intervention de la **gendarmerie**, **85% des victimes** de violences conjugales **étaient des femmes**.
 - Parmi les victimes de **violences intrafamiliales** constatées par la gendarmerie et plus particulièrement les **victimes de viols** sur majeurs, près de **98% des victimes sont des femmes**.
- **Surreprésentation des femmes** parmi les victimes de violences

Ces statistiques sont issues de la **Région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine**.

Ces données concernent le périmètre d'intervention de la gendarmerie à savoir les zones rurales des différents départements. De ce fait, elles ne sont qu'une représentation partielle de la réalité des violences sexistes et sexuelles, les zones urbaines étant en principe exclues du champ d'intervention de la gendarmerie.

Ces statistiques présentent un intérêt important car les **statistiques propres à la gendarmerie sont genrées**.



Les données chiffrées - Suite



Demandes d'ordonnance de protection (art. 515-9 et s. du C.civ) dans le cadre de violences intrafamiliales par ressort de Cour d'appel

Créée par la loi n°2010-769 du 9 juillet 2010, l'ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales permet à la victime vraisemblable de violences conjugales d'obtenir par une même décision une mesure de protection judiciaire pour elle et ses enfants

Champ : Ressorts des cours d'appel de Bordeaux, Agen, Pau, Poitiers et Limoges.

Source : ministère de la Justice, SG, SSER, exploitation statistique du Répertoire général civil.

	unité : affaire							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CA de Bordeaux	105	109	143	155	201	256	202	263
CA d'Agen	24	16	25	27	47	42	66	63
CA de Pau	43	40	59	67	67	96	104	87
CA de Poitiers	27	43	48	84	98	155	150	139
CA de Limoges	42	36	37	53	56	83	103	145
Total	241	244	312	386	469	632	625	697

→ Au niveau régional :

- 241 demandes d'ordonnance de protection en 2016
- 697 demandes d'ordonnance de protection en 2023



Les données chiffrées - Suite



Nombre d'appels au 3919 en 2022 et 2023

Nombre d'appels au 3919	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot et Garonne (47)	Pyrénées Atlantiques (64)	Deux-Sèvres (79)	Vienne (86)	Haute-Vienne (87)	Région Nouvelle-Aquitaine
En 2022	206	487	149	206	291	1399	307	263	453	240	269	221	4491
En 2023	204	513	116	204	314	1475	335	225	390	283	284	279	4622

→ Au niveau régional :

- 4491 appels en 2022
- 4622 appels en 2023

Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Présentation du Pack nouveau départ

- **Madame Valérie LARDOEYT**, Déléguée départementale aux droits des femmes du Lot et Garonne

L'Expérimentation

PACK NOUVEAU DÉPART 

En Lot-et-Garonne

26 Novembre 2024

PACK NOUVEAU DÉPART

Les associations soulignent qu'en moyenne 7 allers/retours sont nécessaires aux victimes pour quitter définitivement leur conjoint

Les enjeux du pack nouveau départ

- ✓ Mieux prendre en compte la complexité et la spécificité des violences conjugales
- ✓ Sécuriser le parcours de sortie des violences des victimes pour faciliter la séparation, afin qu'elles quittent de manière définitive le conjoint violent
- ✓ Apporter une réponse simple, coordonnée, rapide et individualisée aux multiples besoins des victimes de violences conjugales

La genèse du pack nouveau départ

- une expérimentation annoncée à l'automne 2022
- une expérimentation amorcée en Val d'Oise à partir de mars 2023
- la désignation de nouveaux territoires pilotes à la rentrée 2023 : la Côte d'Or, les Bouches du Rhône, la Réunion et le Lot-et-Garonne.
- En Lot-et-Garonne, des travaux préparatoires débutés à l'automne 2023, associant la CAF 47, la MSA Dordogne-Lot-et-Garonne, le Conseil départemental et la Préfecture représentée par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Les objectifs, le public cible

- Le Pack nouveau départ vise à lever les freins au départ auxquels les victimes de violences conjugales sont confrontées (administratif, financier, psy..)
 - Le Pack a vocation à organiser un **parcours de prise en charge** des victimes de violences conjugales en mobilisant de manière plus rapide et davantage coordonnée les acteurs du territoire pertinents au regard de leur situation.
-
- Le Pack nouveau départ s'adresse à **toute personne se déclarant victime de violences conjugales manifestant un souhait d'engager des démarches pour quitter son conjoint violent,**
 - **L'entrée dans le Pack nouveau départ n'est pas conditionnée à un dépôt de plainte,** la simple déclaration par la victime d'une violence subie et du souhait de « partir » est suffisant pour la rendre éligible au Pack.
 - Le Pack nouveau départ vise donc à toucher largement les victimes de violences conjugales, quand seule 1 victime sur 4 dépose plainte aujourd'hui.

➤ **Le Pack nouveau départ repose sur trois niveaux d'intervention :**

- **la détection de la victime** via un réseau large de tiers détecteurs (associations, institutionnels etc.), tenant compte de la diversité des besoins et des situations
- **l'activation d'un parcours d'accompagnement** via **la coordination d'un travailleur social** recruté par la CAF 47, de sécuriser la mise en place des aides sociales et des dispositifs d'accompagnement partout sur le territoire
- **L'accélération / amélioration de la réponse aux besoins de la victime** via l'engagement d'un réseau de référents sectoriels partenaires....

➤ **Le Pack nouveau départ:**

- **N'est pas un nouveau dispositif mais une démarche de coordination et d'amélioration des offres de détection et d'accompagnement existantes sur le territoire**
- **N'est pas un dispositif de l'urgence**

Un parcours de prise en charge plus rapide et adapté à la situation de chaque victime

**Des engagements pris
par les acteurs du
pack pour :**

✓ **une ouverture
accélérée des droits**

✓ **une prise en charge
renforcée**

✓ **une mise en visibilité
et fluidité améliorée
de l'offre
d'accompagnement
déjà existante**



J'exprime une violence conjugale et mon souhait de quitter mon conjoint violent à un détecteur (policier, gendarme, médecin, association...)



Mon interlocuteur me propose d'entrer dans le parcours. Si je suis d'accord, ce professionnel transmet mes coordonnées et ma demande au coordinateur CAF



Je suis rapidement recontactée par le Coordinateur CAF



Je rencontre un travailleur social qui évalue ma situation et mes besoins (accompagnement social, logement, santé...)



Je bénéficie de l'activation d'un réseau de référents PND adapté à mes besoins (accompagnement social, aides...)

Une démarche intégrée au niveau départemental

Une démarche intégrée :

- Une coordinatrice unique de la démarche (travailleur social Caf 47)
- Des acteurs du pack (tiers détecteurs et référents sectoriels) formellement engagés dans l'expérimentation via des fiches d'engagement
- Des outils spécifiques et partagés entre tous les acteurs du Pack dont :
 - ↳ une adresse Caf unique
 - ↳ un modèle fiche de saisine,
 - ↳ des mails standardisés pré-automatisés et des consignes de nommage des échanges pour garantir la fluidité des échanges,
 - ↳ des guides informatifs pour accompagner l'action des tiers détecteurs et des référents sectoriels.
- La préfiguration de parcours adaptés en fonction de la situation de la victime
- La mise en place d'une procédure de « déblocage des cas complexes »
 - ▷ dans le but de fluidifier/améliorer les prises en charge individuelles et pouvoir en faire restitution à l'échelle du département.

Une démarche expérimentale et une montée en charge progressive

➤ Une évaluation au plan départemental du pack nouveau départ

- ✓ La mise en place d'indicateurs clés Pack nouveau départ consolidés au niveau de l'acteur coordinateur CAF
- ✓ La mise en place d'une comitologie de suivi piloté par la Préfecture /DDDFE*:
 - un comité technique resserré autour de l'équipe projet
 - un comité de pilotage COPIL en CLAV « Violences conjugales », pilotée par la Préfecture,



• Une expérimentation lancée pour :

- ✓ mesurer la plus value du dispositif sur le territoire ;
- ✓ faciliter l'adoption de mesure correctrices ou d'ajustement ;
- ✓ favoriser l'intégration progressive de nouveaux tiers détecteurs et référents sectoriels, afin d'améliorer encore la couverture du territoire et renforcer l'offre d'accompagnement.



**Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes*

Le calendrier de l'expérimentation

- **Octobre 2023: début des travaux préparatoires par l'équipe projet**
- **10 septembre 2024 : Lancement de la phase pré opérationnelle de l'expérimentation en comité local d'aide aux victimes « violences conjugales »**
- **Depuis le 10 septembre 2024 : campagne de test des outils d'échange auprès des partenaires et acteurs du dispositif**
- **9 octobre 2024 : webinaires de présentation des outils et des circuits de prise en charge, l'un à destination des travailleurs sociaux accompagnants, l'autre à l'attention des tiers détecteurs et référents sectoriels**
- **10 octobre 2024 : conférence de presse pour information grand public et début des prises en charge.**
- **9 décembre 2024 : premiers temps de sensibilisation sur le territoire sur la thématique des violences conjugales, la prise en compte de la parole des victimes pour faciliter leur entrée dans le pack nouveau départ.**

Le Pack Nouveau Départ en quelques chiffres

Dans le cadre des travaux préparatoires communs,

- **20** réunions-ateliers équipe projet
- **40** entretiens tiers détecteurs et référents sectoriels
- **1** réunion d'information territoriale (février)
- **2** webinaires de présentation pour les acteurs engagés du «premier cercle» (octobre)
- **2** premières sessions de sensibilisation «Violences conjugales et Pack Nouveau Départ», en partenariat avec le CIDFF 33 (décembre).

Depuis le démarrage opérationnel de l'expérimentation

- **18** saisines à ce jour toutes éligibles et intégrées au PND
- **25** enfants identifiés aux côtés des victimes
- **1/3** des situations ont été détectées par des associations, **1/3** par les forces de sécurité, **1/3** par les travailleurs sociaux CAF/MSA ou de secteur
- Les saisines relèvent de **6** bassins de vie différents
- **2 situations sur trois** sont accompagnées par les travailleurs sociaux de la CAF/MSA/CD ; 3 situations sont déjà suivies par un CCAS ou un CHRS.

Présentation des centres de prise en charge des auteurs (CPCA)

- **Madame Claire ROBERT HAURY**, Directrice générale de l'Association de Réinsertion Sociale du Limousin (ARSL)
- **Madame Charlotte BESSEAU**, Chargée de mission, coordination nationale des CPCA, Association de Réinsertion Sociale du Limousin (ARSL)

Présentation des CPCA

Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

Déploiement des CPCA



Situation géographique

La mise en place, sur l'ensemble du territoire national, de centres de prise en charge des auteurs (CPCA) d'ici 2022, a été annoncée par le Premier Ministre, le 25 novembre 2019, à l'issue du Grenelle, avec un déploiement prévu dès 2020.



30 CPCA

30 CPCA ont été retenus suite à deux appels à projets : 18 dès 2020 et 12 nouveaux centres en 2021. Chaque région est ainsi pourvue d'au moins un centre.



Objectif du dispositif

Dispositif visant à prévenir le passage à l'acte et lutter contre la récidive.

La répartition des CPCA sur le territoire



Missions des CPCA



Prise en charge globale et pluridisciplinaire des auteurs de violences conjugales, **sur la base du volontariat** comme dans le cadre de mesures judiciaires les auteurs de violences conjugales.



Accompagnement mis en place par les CPCA :

- Module socle : actions de responsabilisation de l'auteur face à ces actes (stage de responsabilisation, groupe de parole, entretien d'écoute et de responsabilisation, responsabilité parentale)
- Module 1 : accompagnement psychothérapeutique et médico-social incluant un suivi psychologique et un suivi en addictologie si besoin
- Module 2 : accompagnement socio-professionnel visant notamment l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et le maintien des liens familiaux en fonction de la situation



Modules complémentaires proposés par certains CPCA :

- Accompagnement à la parentalité
- Accompagnement à l'hébergement
- Suivi social renforcé
- Psychoboîte
- Atelier d'expression
- Théâtre thérapeutique

Les CPCA, centres ressources



Espaces de coordination permettant de mettre en valeur et renforcer les actions locales en direction des auteurs.



Un observatoire régional et inter-départemental

- Prévenir le passage à l'acte
- Lutter contre la récidvie



Sécurisation des victimes



CHIFFRES CLÉS

*

- **44838** personnes reçues par les CPCA depuis 2020
- **+80%** d'auteurs volontaires sans contraintes judiciaires entre 2021 et 2023
- **143** durée moyenne d'accompagnement (en jours)
- **1384** personnes en attente d'accompagnement fin 2023
- **8048** nombre de personnes ayant participé à des actions de responsabilisation intégrées au parcours CPCA en 2023
- **6399** nombre de personnes engagées dans une démarche de soins en 2023
- **140,34** ETP en 2023

Campagne de communication

Lancée le 25 novembre 2023
par Bérangère Couillard



En
partenariat
avec

MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS

CPCA
Coordination nationale
CENTRE DE PRISE
EN CHARGE DES AUTEURS
DE VIOLENCES CONJUGALES

ARSL
La solidarité au cœur des territoires

Pour trouver le centre le plus proche de chez vous

auteurs.arretonslaviolence.fr



Colloque 2023

11&12 Décembre 2023

Plus de 200 professionnels

4 tables rondes

Croiser les regards sur l'accompagnement à l'international et en Outre-Mer

- Travailler en partenariat afin que les différents professionnels assurent un véritable continuum des parcours.
- Se montrer ingénieux pour rendre accessible les services. La ruralité peut parfois poser des difficultés de transports.
- Stabiliser les financements afin de pérenniser les dispositifs et limiter les tensions entre associations de victimes et les CPCA.

Tisser les partenariats locaux, à l'intersection du judiciaire et du social

- Proposer une expertise psychiatrique obligatoire avant jugement, permettant de détecter les maladies mentales, les dépendances toxiques...
- Former des intervenants sociaux, par des psychiatres, pour accompagner à la prise en charge des auteurs et donner des techniques facilitant la libération de la parole et le changement de pensée
- Augmenter le budget afin d'absorber la charge des demandes, avec l'embauche de psychologue à temps complet dans les CPCA.



13
préconisations
des experts

Prévenir le passage à l'acte par une approche globale des facteurs de risque et de vulnérabilité

- Travailler en pluridisciplinarité afin de mettre en perspective les propos des auteurs pour garder un certain recul, voire une certaine analyse.
- Faciliter les échanges d'éléments contextuels entre les services qui accompagnent auteurs, victimes et enfants.
- Former les professionnels de première et deuxième ligne sur la détection, les actes de violence physique et de contrôle coercitif, notamment chez des publics jeunes ou âgés.
- Augmenter le budget des CPCA permettant de recruter un psychologue à temps plein par département, afin de renforcer les équipes de coordinateurs de parcours et travailleurs sociaux.

Sensibiliser et former les professionnels, un enjeu essentiel.

- Déterminer une ligne budgétaire dédiée à la formation des professionnels de première et seconde ligne.
- Proposer des formations axées sur la collaboration interprofessionnelle.
- Créer un catalogue recensant l'ensemble des formations proposées sur le champ des violences conjugales et listant les compétences à acquérir ainsi que les prérequis nécessaires.

Retour d'expérience et partage de pratiques lors d'un voyage au Québec

Cellule éclair

- En 2022, 2,4 millions de dollars canadiens (1,6 millions d'euros) débloqués afin de déployer 17 nouveaux projets permettant d'avoir au moins un dispositif "Cellule éclair" dans chaque région administrative.
- En mai 2024, versement de 9,7 millions de dollars canadiens, soit 6,48 millions d'euros, sur 4 ans pour soutenir 9 organismes communautaires développant des cellules d'intervention rapides.
- Deux objectifs :
 - développer des cellules d'intervention rapide servant à assurer un filet de sécurité autour des victimes de violence conjugale, de leurs enfants et de leur conjoint ou ex-conjoint, et ce, afin de prévenir les homicides conjugaux ;
 - assurer la formation, la concertation et le travail des intervenantes et intervenants visant à prévenir des homicides conjugaux.

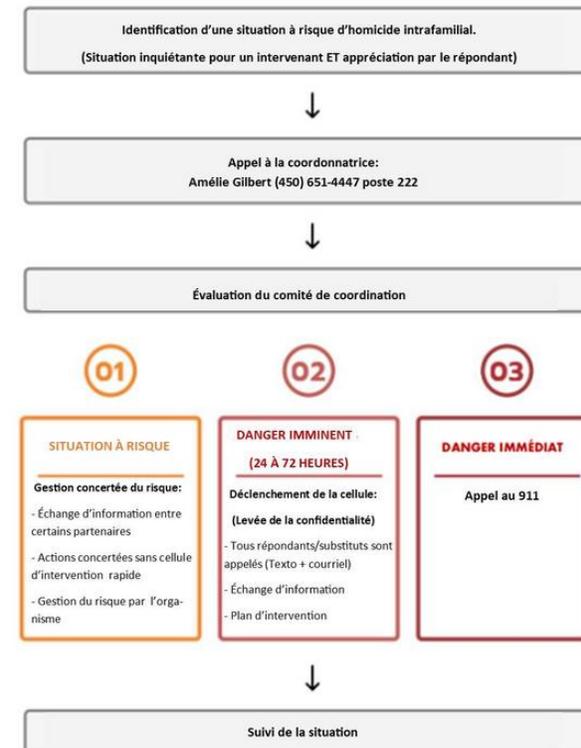


Évaluer les risques d'homicides et de blessures graves
Élaborer des plans d'interventions en conséquence



Montréal-Est et Centre

Schéma du fonctionnement de la cellule d'intervention rapide



Retour d'expérience et partage de pratiques lors d'un voyage au Québec

L'accompagnement proposé aux hommes auteurs de violences

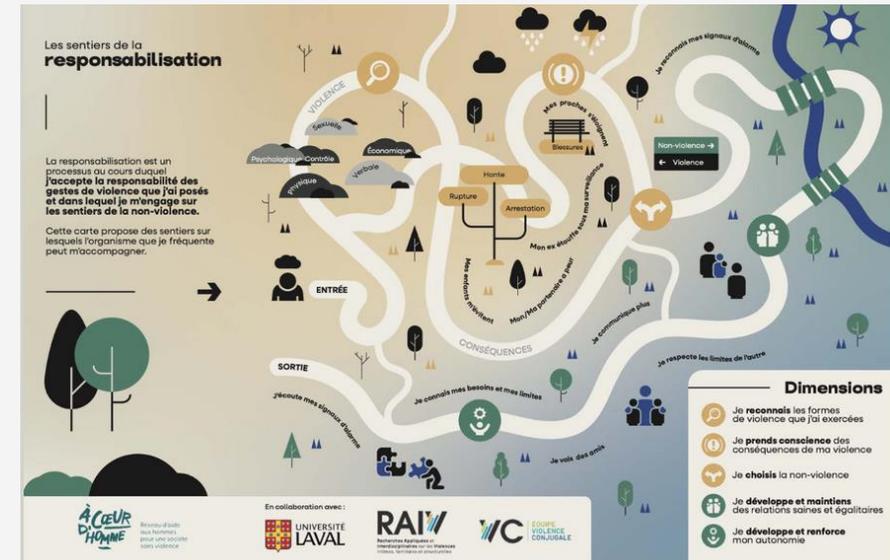
- Accompagnement individualisé
 - 4 rencontres individuelles avant l'intégration de groupe de parole
 - Groupe de parole : 20 rencontres hebdomadaires d'une durée de 2h30*
 - 3 rencontres bilan individuelles
 - Coût (à la charge du participant) : selon son revenu actuel
- 45% de personnes volontaires, non contraints par les forces de l'ordre et/ou l'autorité judiciaire

Le groupe "AGIR"

- Pour les hommes ayant vécu des situations de violence conjugale ou étant à risque d'en subir.
- Vise à :
 - Réduire les difficultés relationnelles dans le couple
 - Prévenir la dégénérescence de la violence

Recherche et organismes communautaires : un lien étroit

- Transfert de connaissance
- [Collaboration pour](#) outiller les professionnels :
 - Guide de pratique à l'attention des intervenantes et intervenants des organismes membres du réseau à cœur d'homme
 - Guide d'animation de l'outil de responsabilisation 2024 sur le site du RAIV
 - Outil de responsabilisation
 - Document : Prévenir l'homicide conjugal





L'INTERVENTION AUPRÈS
DES AUTEURS DE
VIOLENCES CONJUGALES

À L'INTERFACE DES POLITIQUES PUBLIQUES, DE LA
RECHERCHE ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**JEUDI
28 NOV.
2024**

09H00 – 18H00

AMPHI 400B
Faculté de Droit et
des Sciences Économiques
de Limoges
5 rue Félix Éboué
87031 Limoges

Restitution des résultats de la
recherche PORTRAIT DES CPCA
ET IMPACT DES PRATIQUES
financée par le Ministère Égalité
Femmes Hommes
menée par les universités
de TOURS et de LIMOGES,
en collaboration avec l'Université
LAVAL au Québec et avec le
soutien de la coordination
nationale de l'ARSL

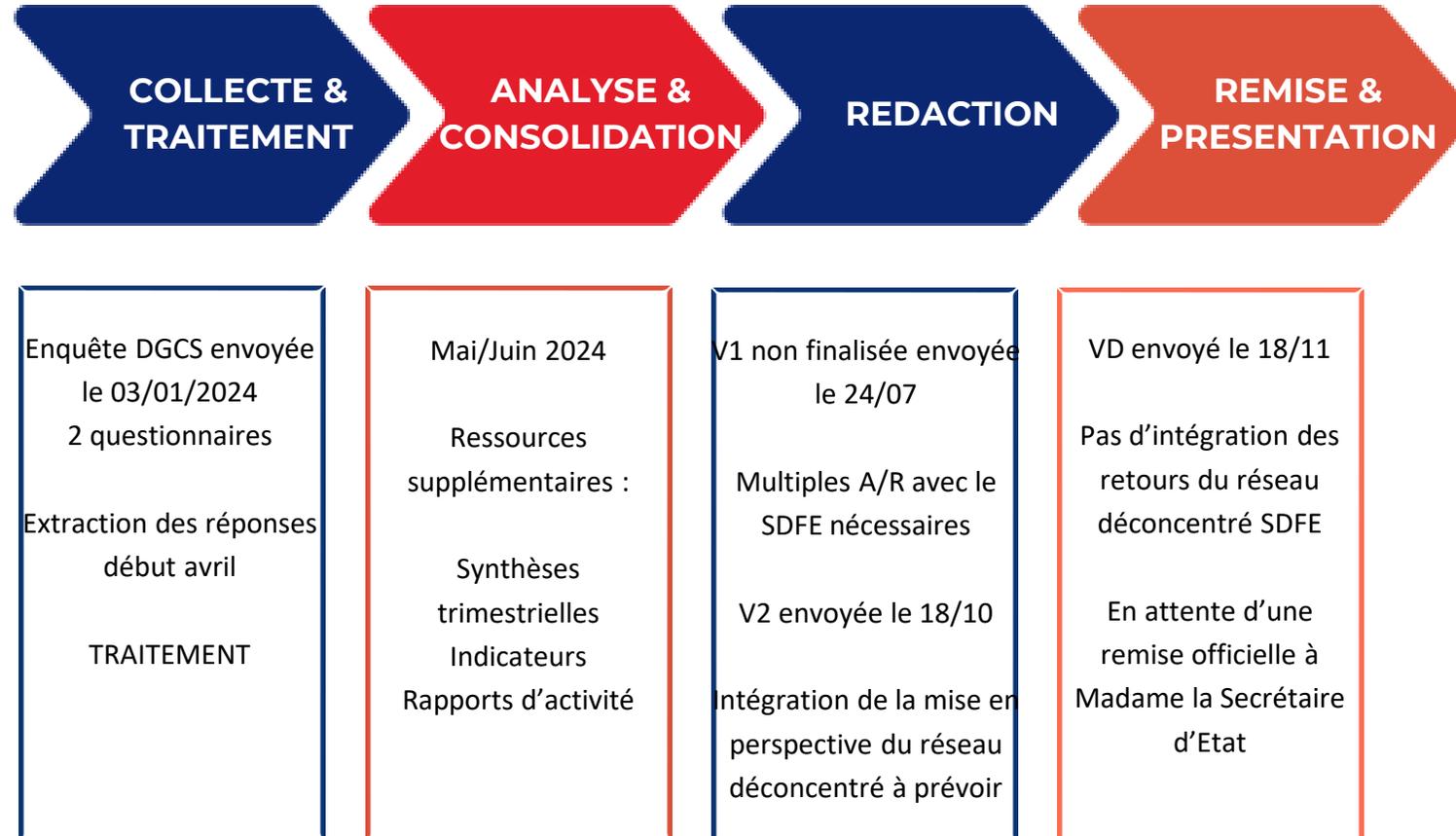
Colloque de restitution de la recherche action

Accessible en présentiel et en distanciel

PROGRAMME

[Lien d'inscription](#)

Bilan triennal



Présentation du nouveau cahier des charges Maison des femmes/Santé

- **Madame Marie-Laure BEIJAS**, Cheffe de projet Périnatalité,
Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine

Journée régionale de lutte contre les violences faites aux femmes 2024

Nouveau cahier des charges : Maisons des femmes/Santé

De l'instruction de 2020 à la rénovation du cahier des charges en 2024

- 1. Rappel de l'instruction de 2020**
- 2. Nouveau cahier des charges de 2024**
- 3. Aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine les Maisons des Femmes/Santé**

Instruction DGOS du 18 novembre 2020 relative au renforcement de la prise en charge des femmes de victimes de violences sur le territoire

Pourquoi une instruction ?

Un enjeu majeur de santé publique : phénomène d'ampleur et répercussions sur la santé des femmes

- *Circulaire DGOS de novembre 2015* → mise en place dans les services d'urgences de référents sur les violences faites aux femmes.
- *Repérage, orientation et prise en charge* → tous les champs mobilisés: sanitaire, social, médico-social et judiciaire
- *L'enquête de l'INSEE de 2019* cite les atteintes des femmes victimes → traumatismes, maladies chroniques, troubles psychiques et comportementaux, majoration des addictions et du risque suicidaire, dégradation de la santé sexuelle et reproductive, isolement social... coût individuel et sociétal
- *Instruction de septembre 2019* relative à un état des lieux des centres de prise en charge des femmes victimes de violence → constat: lacune fréquente de couverture territoriale

Pourquoi une instruction ?

Un enjeu majeur de santé publique : phénomène d'ampleur et répercussions sur la santé des femmes

Un objectif : faire émerger un dispositif dédié à la prise en charge des femmes victimes de violences qui **réunit un ensemble de compétences dans le champ clinique et de l'accompagnement psycho-social** au sein d'une structure hospitalo-universitaire ou hospitalière répondant à une **double mission** :

1. Assurer une prise en charge spécifique à destination des femmes victimes de violences
2. Organiser l'animation et le soutien des professionnels du territoire intervenant dans ce champ

Instruction DGOS du 20 novembre 2020 relative au renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire

Elaboration du cahier des charges des dispositifs de prise en charge

Organisation de la lisibilité des ressources au bénéfice des professionnels

- Répertoire ou cartographie des lieux de prise en charge
- Associer les DRDFE
- Prenant en compte les acteurs de la santé physique et psychique
- Accompagnement social, juridique ainsi que celles des enfants victimes collatérales

Renforcement des ressources/ équipes dédiées à la prise en charge

- Mission de prise en charge des femmes tant sur la santé physique que psychique
- Soutenir les équipes confrontées à ces prises en charge complexe
- Animation du réseau des acteurs, sensibilisation de tous les professionnels, diffusion des bonnes pratiques, élaboration des protocoles partagés en lien avec les dispositifs de prise en charge du psychotraumatisme

Instruction DGOS du 20 novembre 2020 relative au renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire

Elaboration du cahier des charges des dispositifs de prise en charge

- Garantir une prise en charge de qualité et répondant aux besoins des femmes victimes de violences
- Insérer cette offre dans l'offre de soins existante pour une réponse hospitalière graduée
- Répondre aux demandes d'appui dans les prises en charge des professionnels de premier recours
- Définir un territoire d'actions pour lutter contre les violences faites aux femmes
- Assurer la montée en connaissance et compétence des professionnels pour harmoniser les pratiques professionnelles

Instruction DGOS du 20 novembre 2020 relative au renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire

Elaboration du cahier des charges des dispositifs de prise en charge

Quel établissement hospitalier peut candidater ?

- **Services d'urgence et de gynécologie-obstétrique** à minima ;
- Le lieu est implanté dans **l'établissement de santé** ;
- En capacité de produire des **conventions de partenariat** (établissement de santé mentale, UMJ, au moins une association...) ;
- Projet émanant des services d'urgence, de gynécologie-obstétrique, d'unité médico-judiciaire → **collaboration entre ces services** ;
- En capacité de fournir des **plans de soins formalisés avec l'accompagnement social et juridique** et pouvant évaluer la situation familiale et l'impact sur les enfants avec orientation ;
- Personnels formés pour les **ressources socle avec à minima 3 ETP IDE/SF/psychologue/AS** avec un recours possible à des compétences médicales pour les situations les plus complexes ;
- Permettre l'accès au **dépôt de plainte sur site** ou à défaut faciliter le parcours.

Instruction DGOS du 20 novembre 2020 relative au renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire

Elaboration du cahier des charges des dispositifs de prise en charge

- Copil interne
- Analyse des pratiques professionnelles
- Application des protocoles concertés
- Bilan d'activités
- Attribution d'un financement pérenne via une dotation MIG (Mission d'Intérêt Général)

***Note d'information DGOS du 5 juillet 2024 relative à l'actualisation
du cahier des charges des dispositifs sanitaires dédiés à la prise en
charge des femmes victimes de violences faites aux femmes
également dénommés « Maisons des Femmes/Santé***

Maison des Femmes / Santé: nouveau cahier des charges 2024

Un programme national ambitieux pour répondre à l'enjeu de santé publique

Le Plan ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 → une Maison des Femmes/Santé par département et dépôt de plainte sur site

Un renforcement des missions est attendu sur **5 axes** :

1. Formation
2. Accessibilité pour les femmes en situation de handicap
3. Accès aux ressources locales de la santé mentale/ structuration des liens avec le centre régional du psycho-traumatisme
4. Accès aux soins bucco-dentaires dans un délai rapide et permettant l'établissement d'un certificat descriptif des lésions
5. La généralisation du dépôt de plainte sur l'ensemble des sites avec l'appui de policiers et de gendarmes autant que possible formés à ces situations et à la mobilisation des associations spécialisées

Maison des Femmes/Santé : nouveau cahier des charges 2024

Actualisation

Une prise en charge sanitaire en **urgence** ainsi qu'un ensemble de prises en charge spécialisées

La MDF/S assure un **socle minimal** de prise en charge avec :

- Évaluation des besoins des femmes
- Initier leur prise en charge médicale et psychologique
- Des délais adaptés et une bonne transmission des informations nécessaires aux prises en charges sanitaires

Maison des Femmes/Santé : nouveau cahier des charges 2024

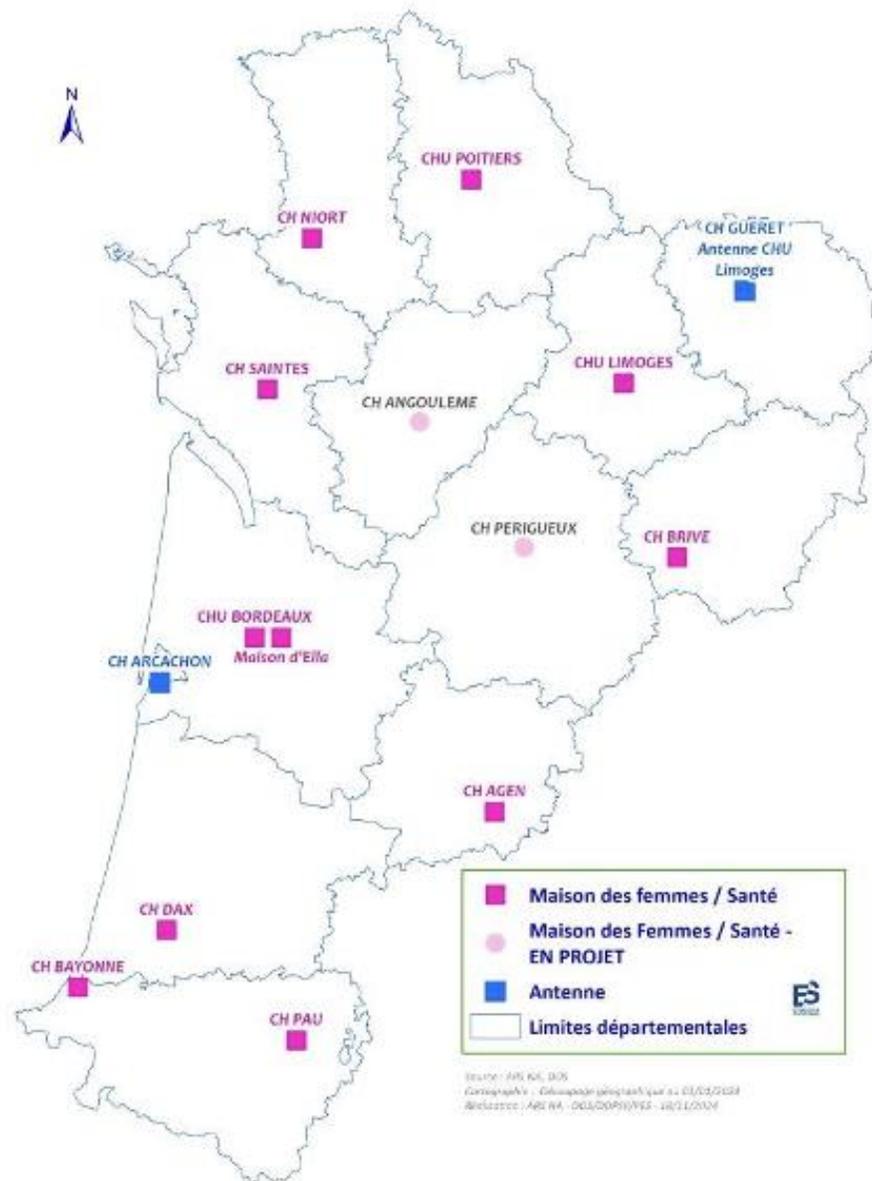
Missions

- Consultations **médecins et de sages-femmes**
- Consultations de **psychologues et de psychiatres** et d'un accès au **Centre Régional de Psycho traumatisme**
 - Convention de partenariat attendu notamment avec les relais du CRP
- Activités de **bilans notamment gynécologiques, santé sexuelle, dépistage des IST, accès IVG, chirurgie réparatrices des mutilations sexuelles**
 - Equipe pluridisciplinaire expérimentée
- Accès aux **soins bucco-dentaires** → **convention de partenariat avec les chirurgiens-dentistes**
 - Certificat descriptif
- Prise en charge en **addictologie**
 - Evaluation des consommations et accompagnement

Les Maisons des Femmes/ Santé en Nouvelle-Aquitaine

Maison des Femmes / Santé en Nouvelle-Aquitaine

Novembre 2024



Maisons des femmes

- 1 085 746 € pour 12 Maisons des Femmes/ Santé en 2024 sur un financement national porté par une MIG (Mission d'intérêt général)
- Auquel s'ajoute 139 000 euros sur du financement d'intervention régional (FIR)
- **Total du financement en 2024 = 1 224 746 euros**
- Les perspectives: réflexions en cours sur la mise en œuvre d'HDJ victimologie



Merci pour votre attention

Grand témoin dans la prise en charge des femmes victimes de violences

- **Madame Ghada HATEM-GANTZER**, Gynécologue-obstétricienne, fondatrice de la maison des femmes à Saint-Denis et du collectif #RESTART

De la Maison des femmes
de Saint-Denis
aux
Maisons des femmes
ReStart

G. Hatem

26/22/3034



Une expérimentation pour répondre aux besoins



Une structure unique



480m²

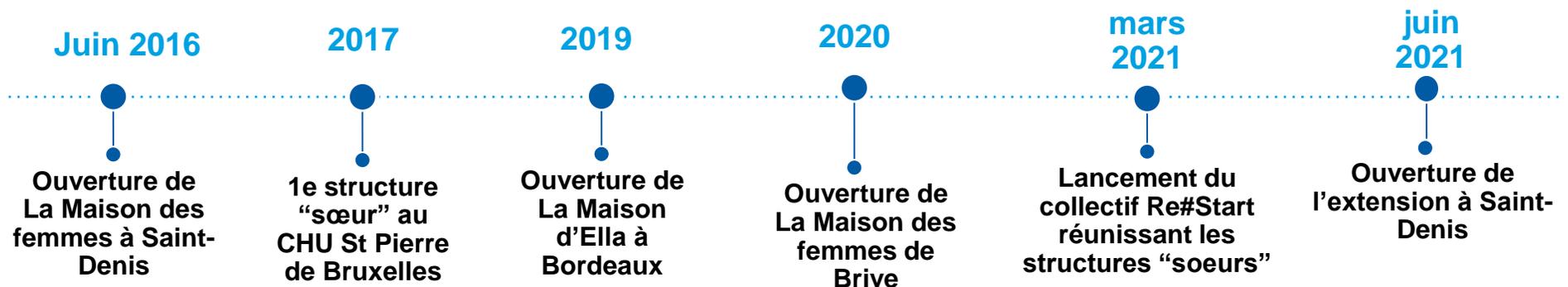
(post extension)

66 intervenants

**60-90 femmes
accueillies / jour**

**4 200 femmes suivies /
an**

**17 000 consultations /
an**



Prises en charge médicale : 3 unités principales de soin

Mutilations sexuelles



- L'unité de prise en charge des femmes excisée est composée d'une psychologue, d'un sexologue, de sages femmes et de chirurgiens **formés par le Dr Pierre Foldès**.
- Le parcours de soin explore **l'ensemble des problématiques**, et propose notamment **une reconstruction clitoridienne**.
- Notre centre a reçu le soutien de la **Chaire de l'UNESCO "Santé Sexuelle & Droits Humains"** et du **GAMS** ainsi que le label **Centre Fleurs du désert**.

Violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles



- L'unité est composée d'une sage-femme spécialisée, d'une psychologue spécialisée, d'une assistante sociale, d'un médecin légiste.
- Elle permet un **accompagnement global** en s'appuyant sur le rythme et les possibilités de la femme pour faire évoluer sa situation.
- Elle est présente aux **différentes étapes de la femme dans son parcours de sortie des violences et de guérison**.
- Elle bénéficie de permanences juridiques et policières
- Elle appuie son travail différents partenaires institutionnels et associatifs

Planning familial et IVG



- Le Centre de Planification Familiale comprend une équipe de médecins, conseillères conjugales, infirmières, aide-soignantes et assistantes sociales.
- Sa mission est de prendre en charge les problématiques de **contraception**, d'**infection sexuellement transmissible** et les femmes en demande d'**interruption volontaire de grossesse**.

Une nouvelle unité : CORALIS

Une « petite UMJ dédiée aux violences sexuelles

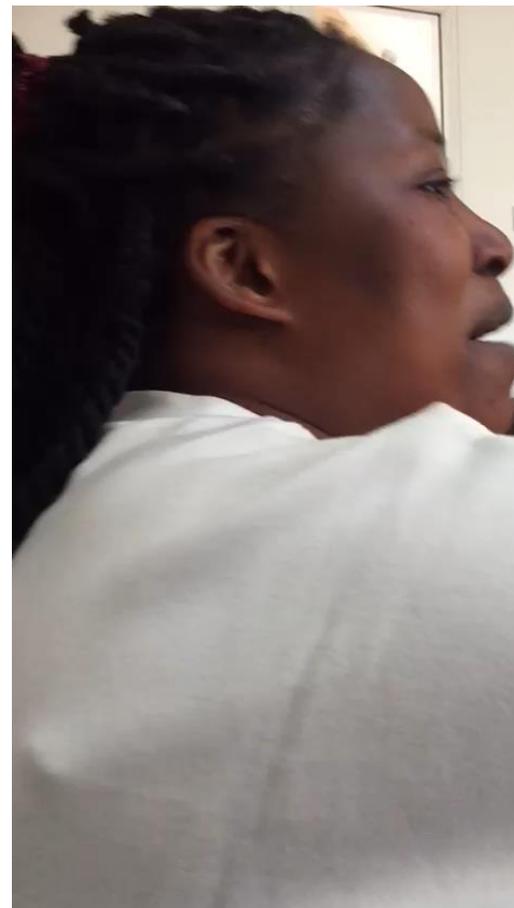
→ Centre d'**O**rientation, de **R**echerche et d'**A**ssistance **L**égale face aux **I**nfractions **S**exuelles

- Accueil 24/24 des femmes victimes de violences sexuelles (IDE, Médecins)
- Bilan médical, prélèvements conservés même en l'absence de plainte, certificat médical (douche, repas, taxi, voire hospitalisation si nécessité)

Prise en charge des enfants



Groupes de paroles



LES ATELIERS

LUNDI 10h -12h



RÉPARER L'INTIME

LUNDI 14h -16h



MUSIQUE

MARDI 10h -15h



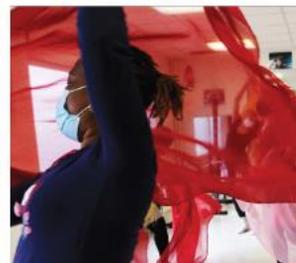
BEAUTÉ

1^{er} MARDI DU MOIS



« MUR A FLEURS »

MARDI 14h -16h



DANSE ORIENTALE

1 MERCREDI SUR 2 10h



PERCUSSIONS



JARDINAGE



KARATÉ



YOGA - THÉRAPIE



FRANÇAIS



YOGA



THÉÂTRE

UN DÉPÔT DE PLAINTE SUR SITE: 2017

- Permanence hebdomadaire d'un fonctionnaire de police, formé à l'accueil des femmes victimes de violence
- Formation spécifique conçue par le Centre territorial des stages et de la formation (CTSF) de la Seine-Saint-Denis, la Maison des femmes et le commissariat de Saint-Denis.



Permanences juridiques, administratives et retour à l'emploi



Objectifs d'une prise en charge coordonnée

Ne pas banaliser
les violences
subies même
« petites »

Ne pas les
considérer comme
des victimes à vie

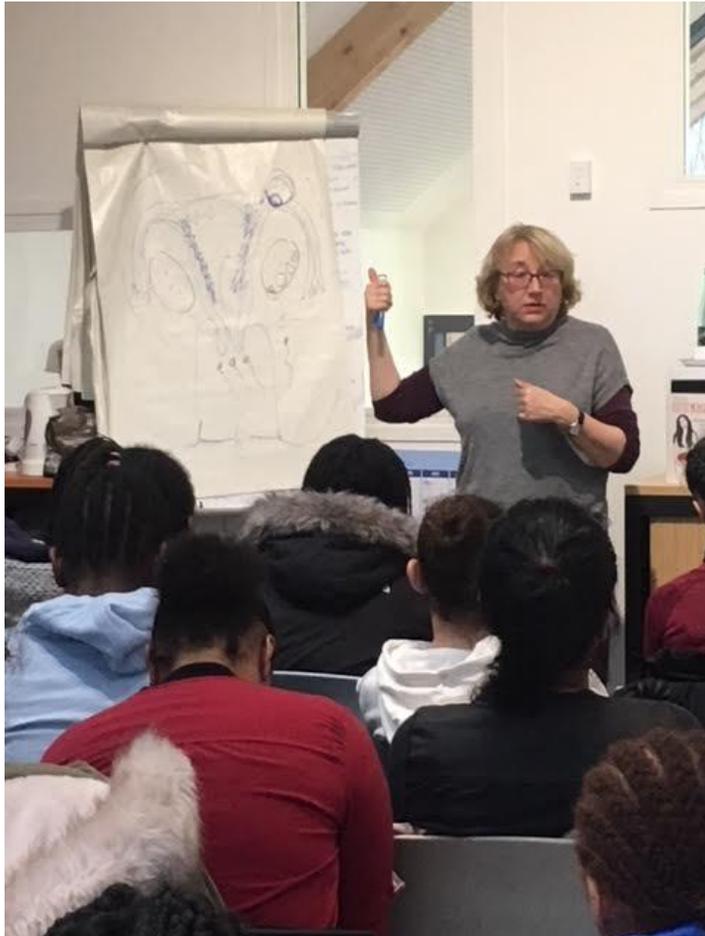
Expliquer les
mécanismes des
processus
maltraitants

Aider à faire le lien
entre les violences
et leurs symptômes

Déculpabiliser,
permettre de mieux
gérer les réponses
émotionnelle

Limiter les
conduites
d'évitement et les
dissociations

Un lieu de prévention et d'éducation



“Nos livres
et nos crayons
sont nos armes
les plus
puissantes”

Malala Yousafzai



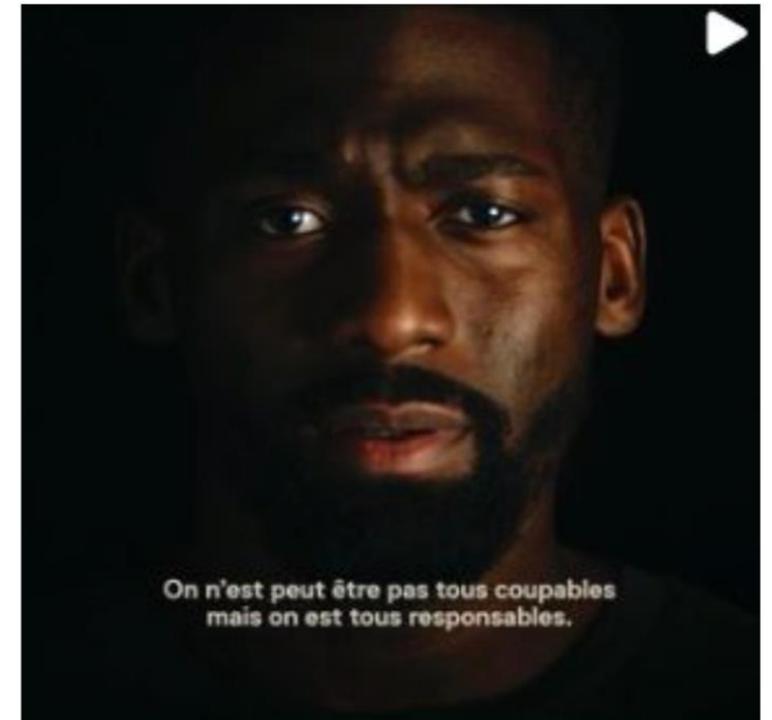
S'engager : diffuser nos messages de prévention, de sensibilisation et actions de plaidoyer



Podcast



Tribunes



Campagnes de sensibilisation

Un hébergement : Mon Palier



→ Résidence pour jeunes femmes de 18 à 25 ans, sans enfant, victimes de violences intrafamiliales et/ou conjugales

Objectif : les accompagner vers l'autonomie à travers l'accès à des formations et/ou à un emploi.

→ 28 femmes hébergées



Des travaux

CLÔTURE DU GRENELLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

- ◆ 30 mesures pour combattre le fléau des violences faites aux femmes
- ◆ Prévenir les violences
- ◆ Protéger les femmes et leurs enfants, partout et à tout moment

DOSSIER DE PRESSE
25 novembre 2019



Prise en charge des mutilations
sexuelles féminines par les
professionnels de santé de premier
recours

Méthode Recommandations pour la pratique clinique



Repérage des femmes victimes de
violences au sein du couple

Méthode Recommandations pour la pratique clinique



TEXTE DES RECOMMANDATIONS

**Convention de partenariat en faveur de l'accueil
et la prise de plainte des femmes victimes de violences
dans les Maisons des femmes**

Entre

La direction générale de la police nationale,
représentée par son directeur, monsieur Frédéric VEAUX

Et

Le ministère de la justice, représenté par le directeur des affaires criminelles
et des grâces, monsieur Olivier CHRISTEN

Et

La Maison des Femmes de Saint- Denis, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901,
dont le siège social est situé 1, chemin du Moulin Basset à Saint-Denis (93200),
représentée par le Docteur Ghada HATEM

Convention tendant à l'amélioration de l'accueil et de la prise de plainte des femmes victimes de violences au sein des maisons des femmes

Entre

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer,

Et

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux,

Et

La Maison des femmes de Saint-Denis, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901,
dont le siège social est situé 1, chemin du Moulin Basset à Saint Denis (93200),
représentée par le Docteur Ghada HATEM,



Convention de partenariat

Entre

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ci-après dénommé « MENJS », représenté par son ministre, Monsieur Jean-Michel BLANQUER,
D'une part,

Et

La Maison des Femmes de Saint-Denis, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé,
1 chemin du Moulin Basset
93200 SAINT-DENIS

Représentée par sa présidente, Madame Ghada HATEM,
D'autre part,



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 23 juillet 2024

Déclinaison du programme de lutte contre les violences sexuelles et sexistes : après la signature d'un guide sur les sanctions à destination du commandement, la signature d'une convention-cadre entre le ministère des Armées et l'association la Maison des femmes-Restart

- **Le 18 juillet 2024, le ministère des Armées et l'association la Maison des femmes-Restart ont signé une convention-cadre relative à la prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS) au sein des armées et à l'amélioration de la prise en charge des femmes qui en sont victimes.**
- **La convention poursuit trois objectifs principaux : l'orientation et l'accompagnement des victimes ; la formation des agents du ministère ; la prévention et la sensibilisation des agents comme des élèves.**
- **Conclue pour une durée initiale de cinq ans, la convention sera automatiquement renouvelée, sans limite de durée.**

La convention signée par le ministère des Armées avec l'association la Maison des femmes-Restart est établie dans le cadre de l'instruction ministérielle du 28 juin 2024 sur la mise en œuvre du programme de lutte contre les VSS au sein du ministère des Armées. Ce programme ambitieux, plaçant la victime au centre d'un dispositif complet, prévoit le conventionnement avec une ou plusieurs associations agréées d'aide aux victimes. Ces structures sont associées au comité de suivi présidé par le ministre, avec l'appui d'une personne qualifiée.

Le collectif Re#Start

Objectifs :

1. Mutualiser compétences et connaissances, partager bonnes pratiques et échecs
2. Partager les données pour entreprendre des études d'impact
3. Elaborer des propositions et mener des actions de plaidoyer à destination des pouvoirs publics





**LE CLUB DES MÉCÈNES
#RESTART : OBJECTIF
UNE MAISON DES FEMMES
PAR DÉPARTEMENT
À HORIZON 2025**



Re#Start



« La lutte contre les violences faites aux femmes constitue une priorité du Gouvernement depuis 2017. Dans ce contexte, les structures d'accueil des femmes victimes de violences sont indispensables pour permettre aux victimes de s'échapper du cycle des violences et de se reconstruire. Je considère qu'il est tout d'abord essentiel d'en étoffer le maillage sur notre territoire. C'est pourquoi j'ai décidé de soutenir le premier collectif dédié à cet accueil et je forme le vœu que notre initiative puisse s'inspirer ».

Elizabeth Maroni, ministre déléguée chargée de Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et du Travail des citoyens.
membres du collectif Re#Start

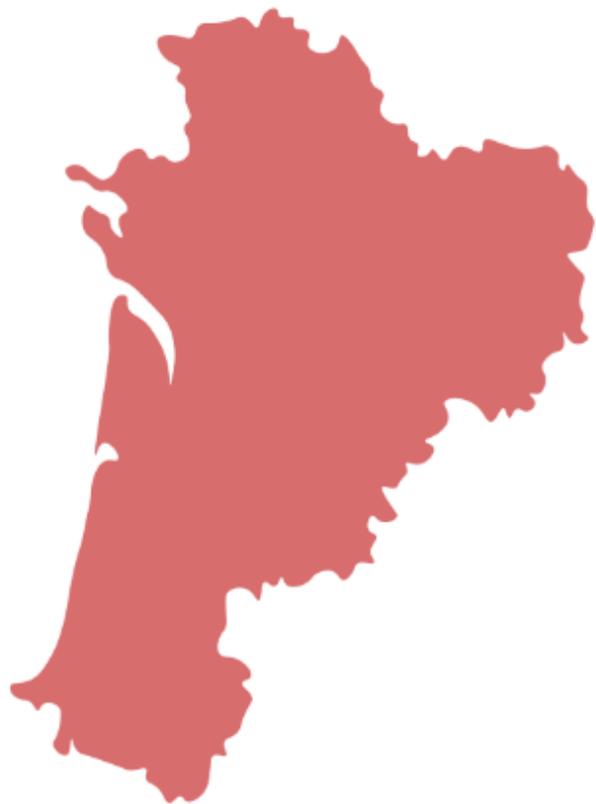
Re#Start



« Le modèle de La Maison des Femmes de Saint-Denis, conçu et développé en mettant au centre les femmes victimes de violence a démontré sa pertinence et son impact. Je suis fier d'avoir pu, à travers la Fondation Karling et grâce à diverses fondations et entreprises, soutenir son action. À nous maintenant, ensemble et avec les pouvoirs publics, d'accompagner sa diffusion sur le territoire français et au-delà. »

François Henri Peneff, Président directeur général de Karling, Président de la Fondation Karling.
membres du collectif Re#Start





COCKTAIL *Déjeunatoire*

SARL Marie Curry - Les nouvelles cuisinières

45 rue de La Compagnie du Midi

33 800 - BORDEAUX

Témoignage de la Maison de Freyja du CHU de Poitiers et du travail autour de la prise en charge du psychotraumatisme

- **Madame Alexia DELBREIL**, psychiatre et médecin légiste, responsable de la Maison des Femmes/Santé de Poitiers (CHU de Poitiers)
- **Madame Mélanie VOYER**, psychiatre et médecin légiste, responsable du Centre Régional du Psychotraumatisme Nord Nouvelle-Aquitaine (CH Laborit)

Maison de Freyja

CRP Nord Nouvelle
Aquitaine

Maison des femmes/Santé



**JOURNÉE RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Mardi 26 novembre 2024,
Bordeaux

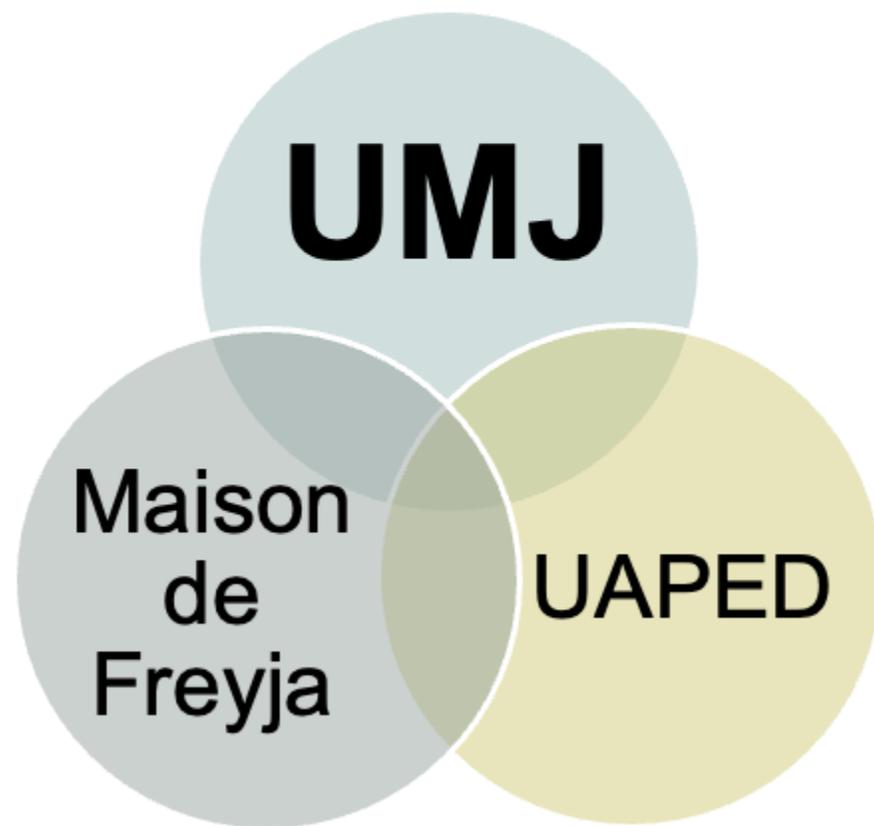
MAISON DE FREYJA

MAISON DES FEMMES/SANTÉ



Dr A. Delbreil, Légiste et
psychiatre, Cheffe de service de
Médecine légale, CHU Poitiers

LIEU DÉDIÉ À LA PRISE EN CHARGE DE LA VIOLENCE



TOUS TYPES DE VIOLENCE ET TOUTES VICTIMES





MAISON DE FREYJA (MDF)



SA MISE EN PLACE



SES OBJECTIFS

Parcours d'accompagnement global des femmes victimes de violences

Sur un lieu unique centralisant une **prise en charge médicale, psychique et sociale**

Avec ou sans dépôt de plainte

Accueillir et écouter

Évaluer le danger

Sécuriser la situation

Stabiliser la victime

Accompagner la victime vers
d'autres soins et ses propres choix

SES MISSIONS

PERMANENCES ET SOINS

Permanence conseil juridique: CIDFF et France Victime

Soins psychocorporels ou art-thérapie:

- Socio-esthétique
- Massage
- Sophrologie
- Art-thérapie
- Projet Karaté (Fight for Dignity)

Projet permanence CSAPA

PERMANENCE PSYCHOTRAUMA:

- 20% hebdomadaire
- IDE en psychiatrie spécialisé en psychotraumatologie et thérapies centrées Trauma.

CONTACTS UTILES

La maison de FREYJA est située au pavillon **Joseph Garnier entrée 1, 1^{er} étage (CHU Poitiers)**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h:

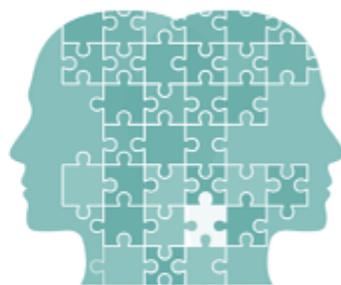
05 16 60 41 18

sec.mdf@chu-poitiers.fr

CENTRE RÉGIONAL DE PSYCHOTRAUMATOLOGIE NORD NOUVELLE AQUITAINE



Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



Dr M.VOYER, psychiatre et
légiste, responsable du CRP
Nord NA, CH Laborit

MISSIONS PRINCIPALES DU CRP

- Soins – expertise/cs départementale
- Formation
- Structuration/cartographie de l'offre de soins spécialisée sur Nord NA



Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



SOINS



Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



- Patient > 18 ans
- Département de la Vienne
- Tout type d'évènement traumatique et quelle que soit l'ancienneté du trauma
- Techniques thérapeutiques validées scientifiquement pour la PEC du TSPT
- Thérapies brèves, centrées sur trauma: 10 séances.
- PEC individuelle et groupale
- Cs délocalisée, au sein de la Maison de Freyja, pour faciliter le parcours de soin, après stabilisation, en articulation avec les psychologues de la Maison de Freyja.

FORMATIONS



Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



Repérage/
Dépistage

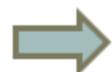
Evaluation

Traitement

Professionnels justice,
éducation, social...

Professionnels santé

Professionnels santé
« Psy »

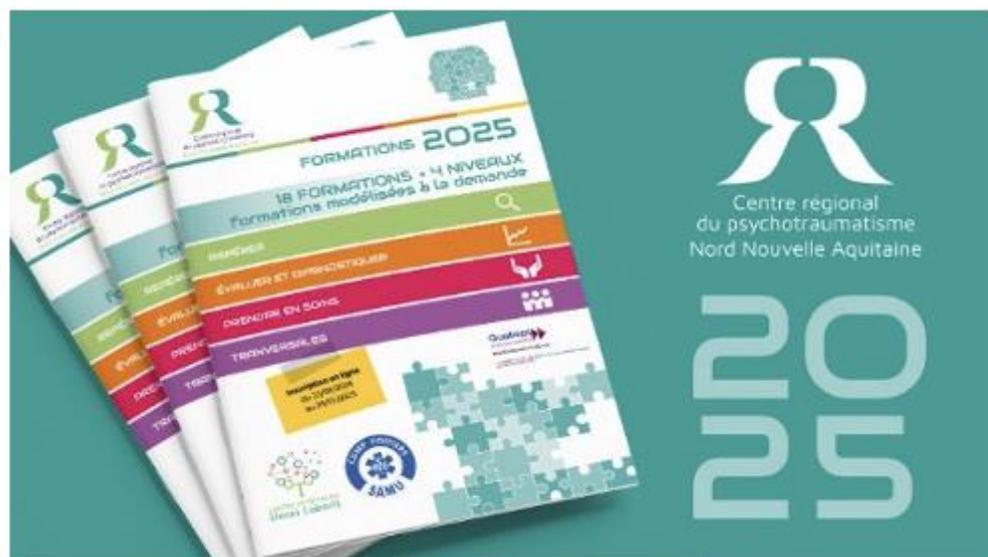


Formation des professionnels des Maisons de Santé Femme de Nouvelle Aquitaine, au psychotraumatisme.

FORMATIONS



Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



FORMATIONS 2025

CENTRE REGIONAL DU PSYCHOTRAUMATISME
SUD NOUVELLE-AQUITAINE



Des actions de formation, des actions de sensibilisation et des webinaires dédiés à la prise en charge psychologique des victimes d'événements traumatiques et/ou de violences





Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



CARTOGRAPHIE





Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



- 3 rue la Goélette
86280 St Benoît
- 05 49 44 58 30
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- psychotraumatologie@ch-poitiers.fr
- <https://ch-laborit.fr/psychotraumatologie/>

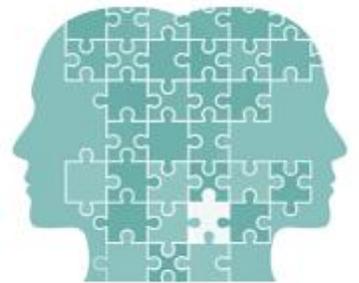
MERCI DE VOTRE ATTENTION



CHU
Poitiers



Centre Régional
Psychotraumatisme
Nord Aquitaine



Témoignage de la Maison des Femmes/Santé et de l'équipe Mobile du centre hospitalier de Pau

- **Monsieur Jean HIQUET**, médecin légiste, responsable de la Maison des Femmes/Santé de Pau et de l'Unité Médico-Judiciaire du centre hospitalier de Pau
- **Monsieur Nacer BOUZIANE**, juriste assistant au Tribunal judiciaire de Pau



Dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes du centre hospitalier de Pau (Pyrénées Atlantiques)

L'Unité Mobile Femmes Victimes La future Maison des Femmes / Santé

Journée régionale de lutte contre les violences faites aux femmes

Bordeaux - 26 novembre 2024

Dr J. HIQUET / Médecin légiste, Chef de service

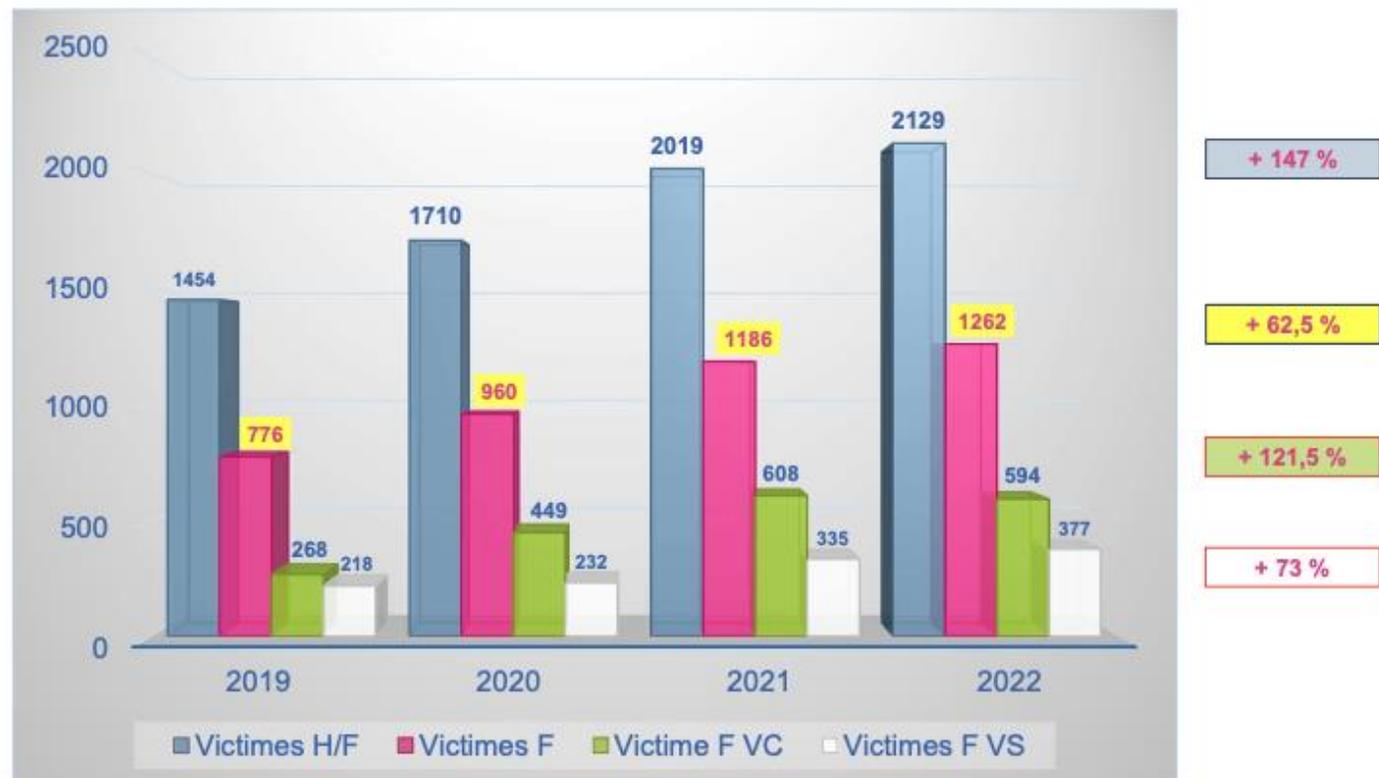
M. N. BOUZIANE / Attaché de Justice – Tribunal judiciaire de Pau

Unité Médico-Judiciaire

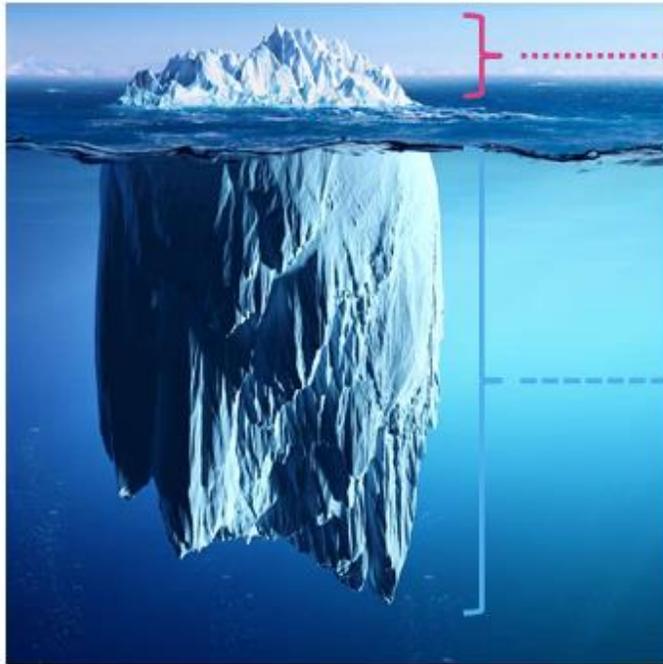
- Pôle urgences
- Niveau 3 (schéma directeur de la médecine légale)
- **Tribunal judiciaire de Pau**
- Service de consultations
- Fonctionnement pluridisciplinaire
 - **7j/7** et **24h/24**
 - Parcours de prise en charge
 - Pré entretien infirmier → Examen médico-légal → Psychologue → APAVIM → Associations locales
 - Infirmière = fil rouge



Violences faites aux femmes : réalité locale



L'UMJ : Des procédures adaptées aux besoins et à l'urgence



Examen sur réquisition judiciaire (PN ou GN) suite à un dépôt de plainte ou un signalement

Quid des victimes « silencieuses » ?

Procédure pré plainte hospitalière

Procédure conservatoire





Procédure pré plainte

Victime orientée ou présentation spontanée

Consultation UMJ avec infirmière

Consentement au dépôt de plainte

Contact téléphonique PN/GN
Envoi formulaire pré-plainte + questionnaire violences

Réquisition → Examen médico-légal

Médecin légiste & psychologue

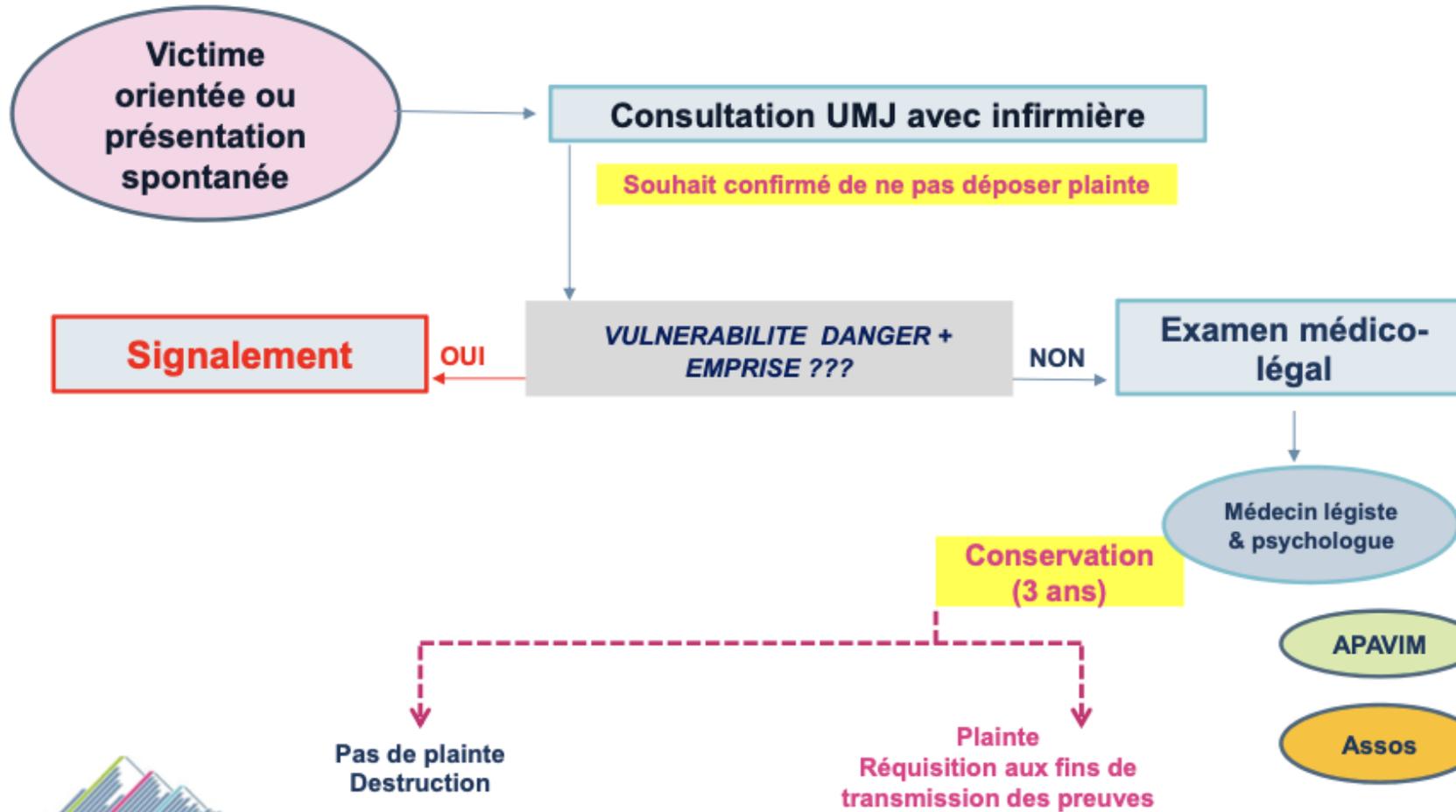
APAVIM

Assos

RDV avec service d'enquête pour audition



Procédure conservatoire





Un constat ...

**Lacunes dans le repérage,
l'évaluation et l'orientation des
femmes victimes de violences en
milieu rural**



Naissance de l'Unité Mobile Femmes Victimes (UMFV)

- AAC ARS Nouvelle Aquitaine (juillet 2021)
- Porteur du projet : Centre Hospitalier de Pau
- Philosophie du projet
 - Compléter les dispositifs locaux de lutte contre les violences sur le territoire Béarn et Soule
 - Diffuser au sein des territoires une « culture commune » des violences faites aux femmes



L'UMFV sur le terrain

3 infirmières et 1 Assistante sociale

■ **Mission n°1 : Parcours de soins personnalisés**

- Consultations programmées (05.59.82.54.19)
- Présentation spontanée
- Consultations (IDE/AS)
- Photographie situationnelle globale

- **Ecoute, évaluation** (danger / emprise / enfants témoins), **orientation** vers les partenaires ressources



Unité Mobile Femmes Victimes
À votre écoute et proche de vous

Pour toutes les femmes victimes de :

- violences conjugales et intrafamiliales
- violences sexuelles ou d'inceste
- violences dans l'environnement de travail
- violences psychologiques et de harcèlement
- violences transphobes
- mutilations sexuelles

Consultations sur rendez-vous
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 19h30
☎ 05 59 82 54 19

AIDER - ACCOMPAGNER - ORIENTER

// Jours et lieux de permanence

- * Centre Hospitalier d'Ororon S^m Marie
Tous les mercredis matins
- * CPAM de Pau
Tous les mercredis après-midis
- * Maison de Santé de Garlin
Tous les jeudis matins
- * Centre Hospitalier d'Orthez
Un vendredi sur deux (semaine impaire)
- * Centre Hospitalier de Mauléon-Licharre
Un vendredi sur deux (semaine paire)

UNE ÉQUIPE DU CENTRE HOSPITALIER DE PAU QUI AGIT SUR LE TERRITOIRE BEARN & SOULE

Les partenaires ressources

- **Ressources internes au CH de Pau :**
 - **L'UMJ** (procédure pré-plainte hospitalière, procédure conservatoire, signalement)
 - **La PASS**
 - **Le service de gynécologie** (interruptions volontaires de grossesse et la consultation de gynécologie sociale) du CH de Pau
 - **L'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie** du CH de Pau

- **Le Centre Hospitalier des Pyrénées** (contexte psychotraumatique urgent)
- **Le service de chirurgie réparatrice des mutilations sexuelles** (CHU de Bordeaux)
- **Les services de l'Etat** (tribunal judiciaire / GN / PN)
- **Les SDSEI**
- **Le Conseil Départemental d'Accès au Droit** des Pyrénées Atlantiques
- **Le réseau associatif local** : APAVIM, Du côté des femmes, CIDFF, Planning familial ...



L'UMFV sur le terrain

- **Mission n°2 : La formation des professionnels**
 - **Dépistage**
 - **Ecoute**
 - **Evaluation :**
 - **Cycle de la violence**
 - **Emprise et danger immédiat**
 - Modalité d'évaluation
 - Dérogations légales au secret professionnel
 - Modalités de signalement
 - **Conséquences sur les enfants témoins**
 - **Orientation**



L'UMFV sur le terrain : Bilan

- **Mission n°1 : Les consultations**
 - 90 parcours de soins personnalisés
 - Lien avec la Justice
 - ❖ Dépôt de plainte : 6
 - ❖ Dossier pré plainte : 1
 - ❖ Dossier conservatoire : 5

- **Mission n°2 : La formation des professionnels**
 - 2023 : 8 sessions (270)
 - 2024 : 10 sessions (310)



Maison des Femmes – Santé

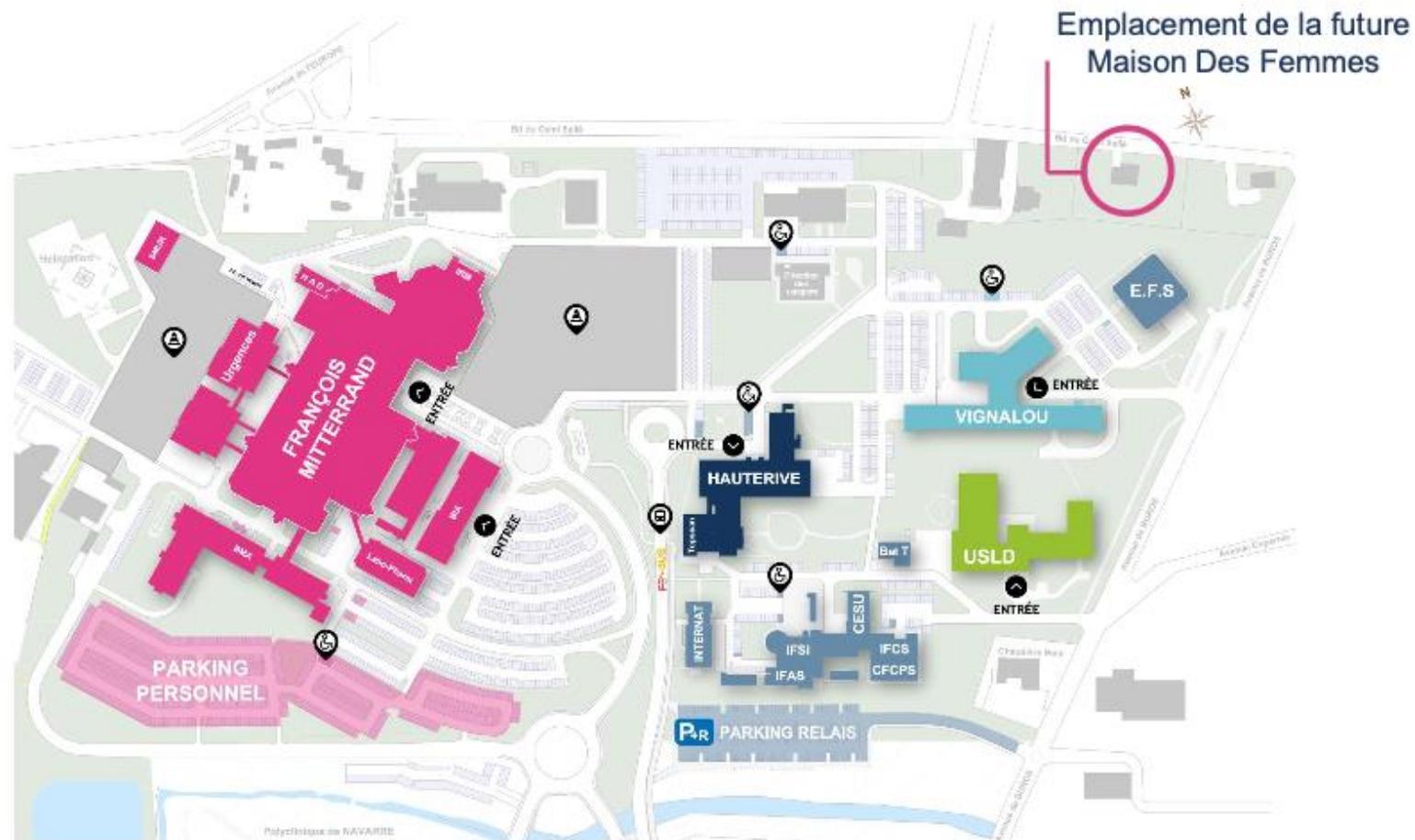
Genèse du projet

- **Début des réflexions** : juin 2022
- **Objectifs du projet**
 - Créer un **service hospitalier dédié aux femmes victimes** sur le site du CH de Pau
 - Maintenir les **permanences mobiles en ruralité**
 - Proposer des prises en charge globales médico-psycho-sociales
 - Accueillir des permanences des **associations** :
 - Du côté des femmes
 - APAVIM
- **Novembre 2024** : Notification du financement du projet à hauteur de 164 000 euros dans le cadre d'une enveloppe désormais commune avec l'UMFV



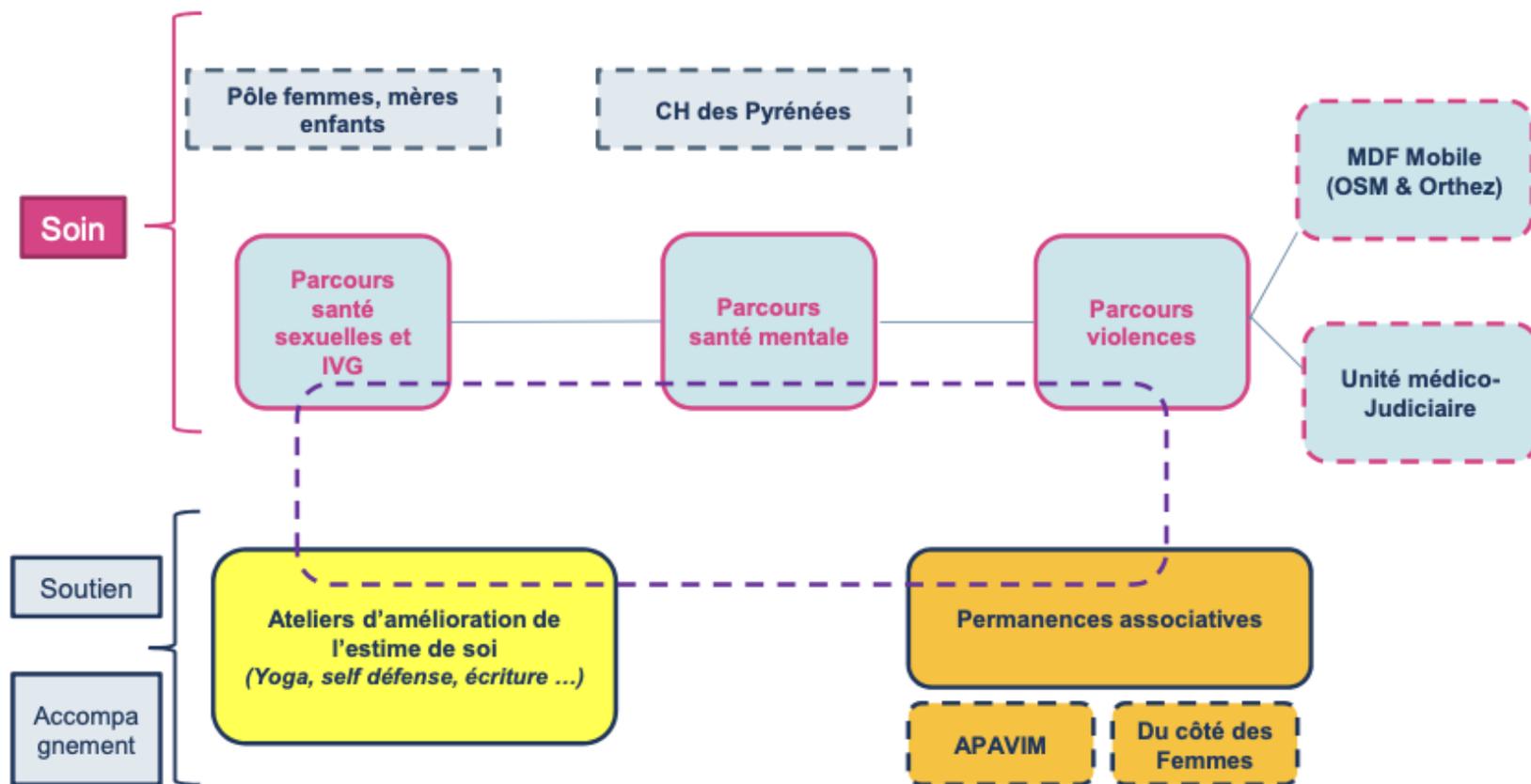
Future Maison des Femmes-Santé

Implantation sur le site hospitalier



Future Maison des Femmes – Santé

Schéma organisationnel global





Future Maison des Femmes –Santé

Schéma organisationnel global

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<p>Ateliers amélioration estime de soi</p>	<p>Consultations MDF Site CH de Pau</p>	<p>Consultations MDF Site CH OSM</p>	<p>Consultations MDF Site CH de Pau</p>	<p>Consultations MDF Site CH Orthez</p>
<p>Association</p>		<p>Association</p>		<p>Ateliers amélioration estime de soi</p>
<p>Consultations MDF Site CH de Pau</p>		<p>Consultations MDF Site CH de Pau</p>		<p>Consultations MDF Site CH de Pau</p>

Semaine type

Page 16





Future Maison des Femmes –Santé Calendrier

- Nécessité de travaux de réhabilitation pour la maison :
 - Accessibilité PMR
 - Câblage Réseau
 - Sécurité incendie

- Nécessité de constitution de l'équipe

- Objectif d'ouverture de la Maison Des Femmes au 1^{er} trimestre 2025





Merci de votre attention



Première table ronde

Présentation du travail de partenariat (maillage associatif) de la Maison des femmes du centre hospitalier d'Arcachon et de la Maison de Soie du centre hospitalier de Brive

- **Monsieur Claude Rosenthal**, gynécologue-obstétricien, Président d'honneur de Gynécologie sans frontière, fondateur et Président de la Maison de Soie de Brive
- **Madame Claire Laval**, sage-femme, responsable de la Maison de Soie de Brive
- **Madame Armelle CHAMBON**, psychologue Maison des femmes/ Santé d'Arcachon
- **Madame Marie BIDART**, psychologue Maison des femmes/ Santé d'Arcachon

Outils de sensibilisation pour les professionnels

1

22 | NUMÉROS UTILES NATIONAUX



17 ou 112 (d'un portable en France)
Services de secours

114 SMS :
Pour personnes sourdes et malentendantes

3919 :
Numéro d'écoute national à leur entourage et aux professionnels

Plateforme de signalement
Assistance et conseils 24h/24
violences sexistes et sexuelles

116006 : France Victime,
numéro gratuit d'aide aux victimes

0 800 05 95 95 : SOS Violences
Numéro anonyme et gratuit
d'agressions sexuelles, à leur entourage et aux professionnels

01 40 47 06 06 :
Numéro national d'écoute et/ou de maltraitances

119 : Allô enfance en danger
Numéro national gratuit dédié
en risque de l'être, ouvert 24h/24

Mémo de Vie :
web-application dédiée aux victimes
espace sécurisé, accès à du soutien

3018 :
Numéro national pour les victimes de violence conjugale

3114 :
Numéro national de prévention de la violence conjugale

0801901911 : FNACAV
Numéro national dédié à l'écoute
conjugale, 7j/7 de 9 à 19h

3 | LA RELATION D'EMPRISE

PAROLES DE LA VICTIME

- Je suis seul(e) et sans contact avec ma famille, mes amis
- Il/elle m'appelle constamment pour savoir où je suis

- Je suis null(le)
- J'ai honte
- Je ne vau rien
- Il/elle m'insulte et me rabaisse quotidiennement

- Personne ne me croira
- Il/elle est toujours prévenant à l'extérieur, prêt à rendre service, très apprécié(e)
- Je ne peux jamais faire mes propres choix (travail, achat, sortie...)

Il/elle me dit que :

- Si j'ai fait ça, c'est parce que tu m'as poussé à bout
- Je l'ai provoqué
- Il/elle n'a rien fait et ce n'est pas grave

STRATÉGIES DE L'AUTEUR DE VIOLENCES

ISOLE
SURVEILLE
CONTRÔLE

DÉVALORISE
HUMILIE
RABASSE
DÉSTRUCTURE

MANIPULE
INSÉCURISE
TERRORISE
TOUT-PUISSANT

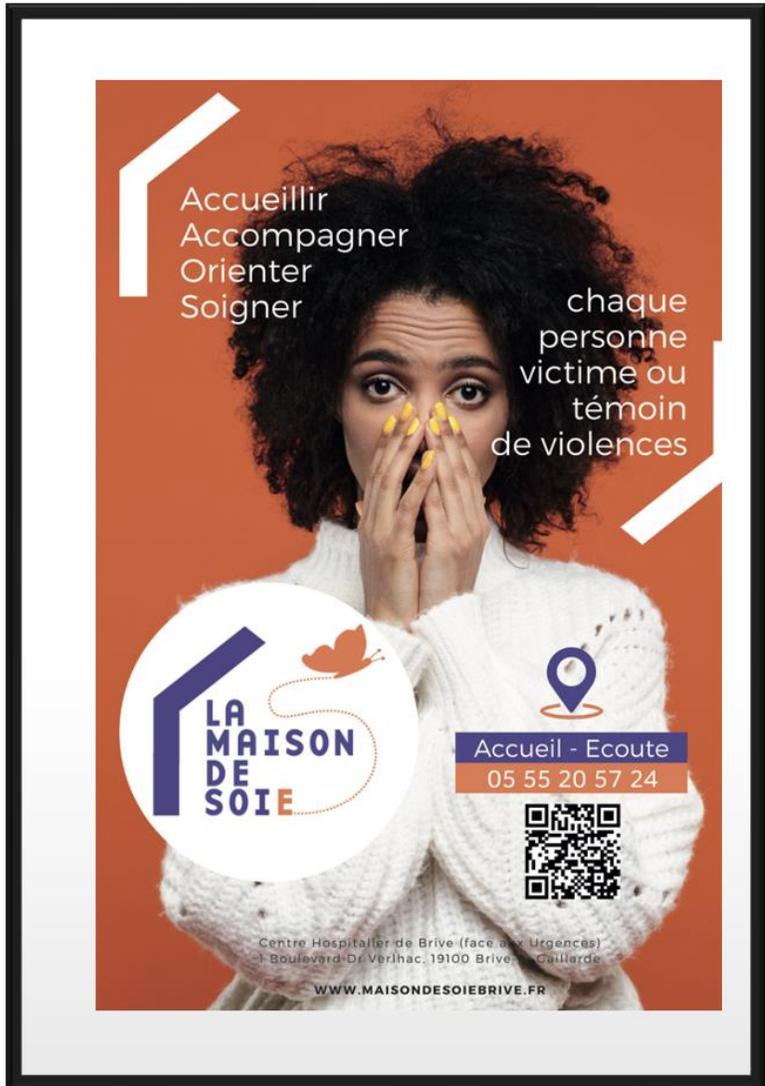
CULPABILISE
SE DÉRESPONSABILISE
SE VICTIMISE
MINIMISE

OUTILS de SENSIBILISATION

VIOLENCES CONJUGALES PROFESSIONNELS FACE AUX VICTIMES DE VIOLENCES



Pour accéder à la page outils d'aide à la pratique : www.rpna.fr



Accueillir
Accompagner
Orienter
Soigner

chaque
personne
victime ou
témoin
de violences

LA MAISON DE SOIE

Accueil - Ecoute
05 55 20 57 24



Centre Hospitalier de Brive (face aux Urgences)
1 Boulevard Dr Verlhac, 19100 Brive La Gaillarde
WWW.MAISONDESIEBRIVE.FR



Re#Start

LA MAISON DE SOIE

Centre Hospitalier de Brive





CENTRE HOSPITALIER
D'ARCACHON



SOLIDARITÉ
Femmes Bassin



MAISONS
SPORT
SANTÉ
En Vie d'Activité



Gironde
LE DÉPARTEMENT



CIDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Gironde



MOUVEMENT FÉMINISTE, LAÏQUE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE



CIDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Landes



VICT'AID
Aide aux victimes
INSTITUT DON BOSCO

Trap-Trap Sourires



LA MAISON
Océane
DES FEMMES

Soutenu
financièrement
par



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Accueillir
Accompagner
Orienter
Soigner

chaque
personne
victime ou
témoin
de violences



LA MAISON DE SOIE

Accueil - Ecoute
05 55 20 57 24

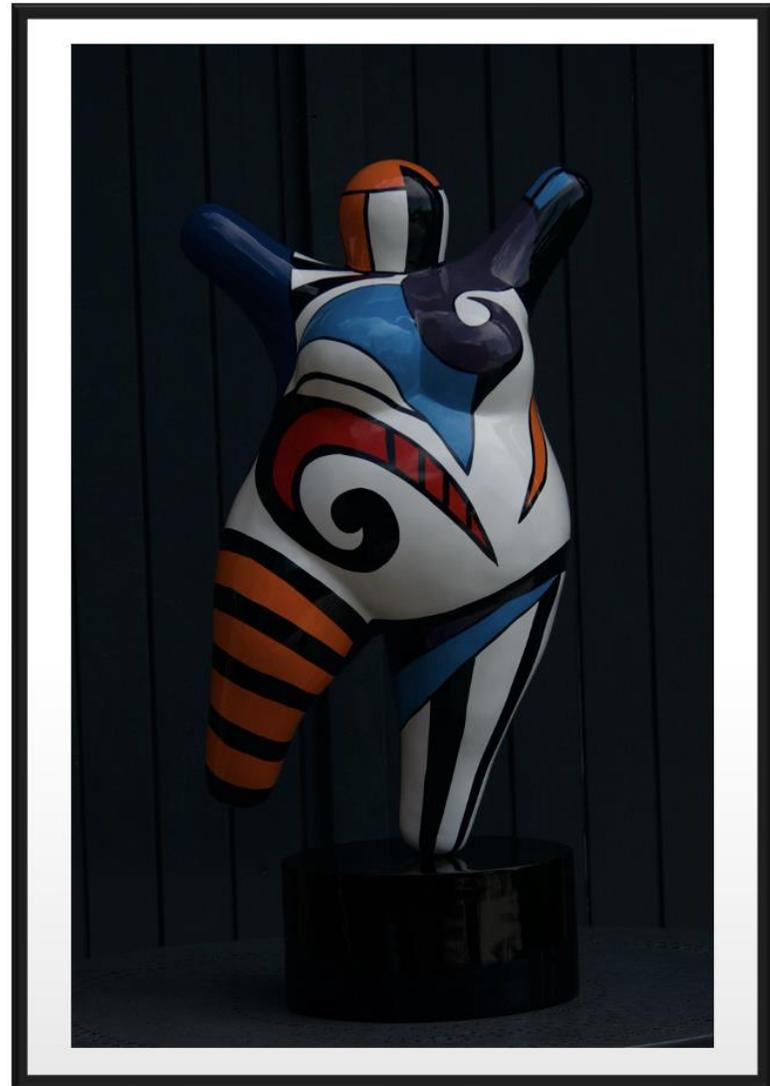


Centre Hospitalier de Brive (face aux Urgences)
1 Boulevard Dr Verlhac, 19100 Brive La Gaillarde
WWW.MAISONDESIEBRIVE.FR

Re#Start

LA MAISON DE SOIE

Centre Hospitalier de Brive



CENTRE HOSPITALIER
D'ARCACHON



SOLIDARITÉ
Femmes Bassin



MAISONS
SPORT
SANTÉ
En Vie d'Activité



Gironde
LE DÉPARTEMENT



Ci=FFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Gironde



MOUVEMENT FÉMINISTE, LAÏQUE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE



Ci=FFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Landes



VICT'AID
Aide aux victimes
INSTITUT DON BOSCO

Trap-Trap Sourires



LA MAISON
Océane
DES FEMMES

Soutenue
financièrement
par



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Seconde table ronde

Présentation du travail de prise en charge des auteurs par les antennes CPCA de Nouvelle-Aquitaine

- **Monsieur Stéphane RAZGALLAH**, Directeur de pôle CPCA Nord Nouvelle-Aquitaine, Association de Réinsertion Sociale du Limousin (ARSL)
- **Monsieur Sammy NELZIN**, psychologue CPCA Limoges
- **Madame Stéphanie AMEDRO**, psychiatre, CPCA Centre Nouvelle-Aquitaine
- **Madame Cristelle CANET**, psychologue, CPCA Centre Nouvelle-Aquitaine



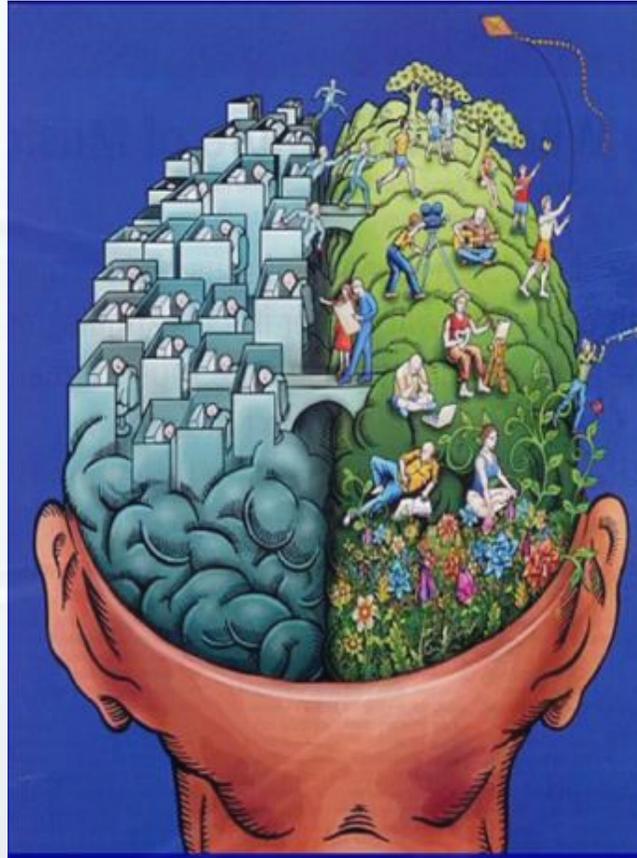
Intervention Psychologue CPCA 87

Sammy NELZIN



Hémisphère cérébral gauche (HG)

- *Cerveau analytique*
- Se développe plus lentement.
- Associé au langage, à la communication, à la planification et à l'organisation.
- Mobilise le langage pour réguler les impulsions lorsqu'il est suffisamment développé.
- C'est une structure rationnelle et froide qui évalue le danger mais qui est incapable de le percevoir.

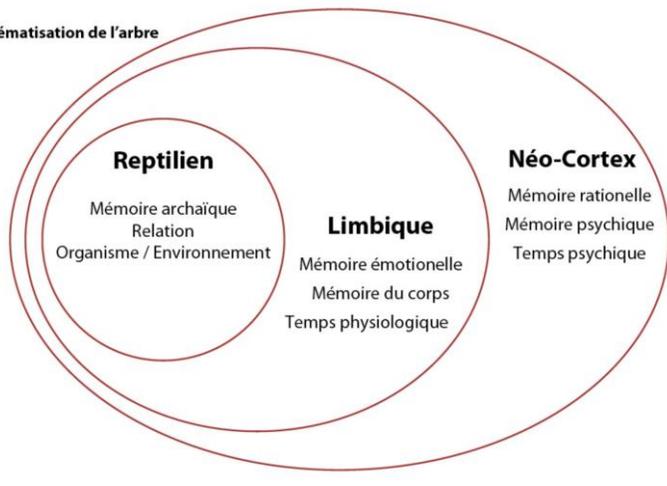


Hémisphère cérébral droit (HD)

- *Cerveau de la survie*
- Domine les 5 premières années de la vie.
- Dépourvu de langage et il s'exprime par les émotions et les impulsions.
- Interprète en permanence les signaux non-verbaux, le langage corporel et les expressions faciales
- C'est une structure intuitive et émotionnelle qui sent le danger même s'il n'a pas la capacité de l'évaluer avec précision et qui commande à des réactions défensives.

- La *maturation progressive des fibres du corps calleux* (12 ans min) a pour finalité qu'une communication s'établisse entre l'HD et l'HG afin qu'ils puissent œuvrer ensemble et donner lieu à *une régulation émotionnelle*.

• Schématisation de l'arbre



RAISON

Système nerveux central

Conscience/Volonté
Opérations intellectuelles

INSTINCT

Système nerveux autonome

Automatique/Inconscient
* Satisfaire au besoin de survie
* Créer du lien d'attachement/ *care giver*

DÉCLENCHEURS

DANGER

Sympathique

Parasympathique

+

(1) Mécanisme de défense par l'action 400M

- Comportement = fuite/combat
- Physiologie = Adrénaline & Cortisol → mobilisation.
- Psychologie = anxiété, colère, rage.

ENERGIE DE SURVIE

MENACE VITALE

SÉCURITÉ

Dorsal

Ventral

(2) Mécanisme de défense par l'effondrement 500M.

- Comportement = immobilisme, repli sur soi
- Physiologie = Acétylcholine → ralentissement des fonctions vitales.
- Psychologie = désespoir, vide intérieur.

Mécanisme d'engagement social **200M**
connexion à soi, aux autres, à l'environnement et au spirituel.

- Comportement = ouverture et exploration.
- Physiologie : dopamine → motivation & mouvement.
- Psychologie : joie, sentiment de sécurité, empathie, auto-empathie, entre-aide, etc.

ECHEC →

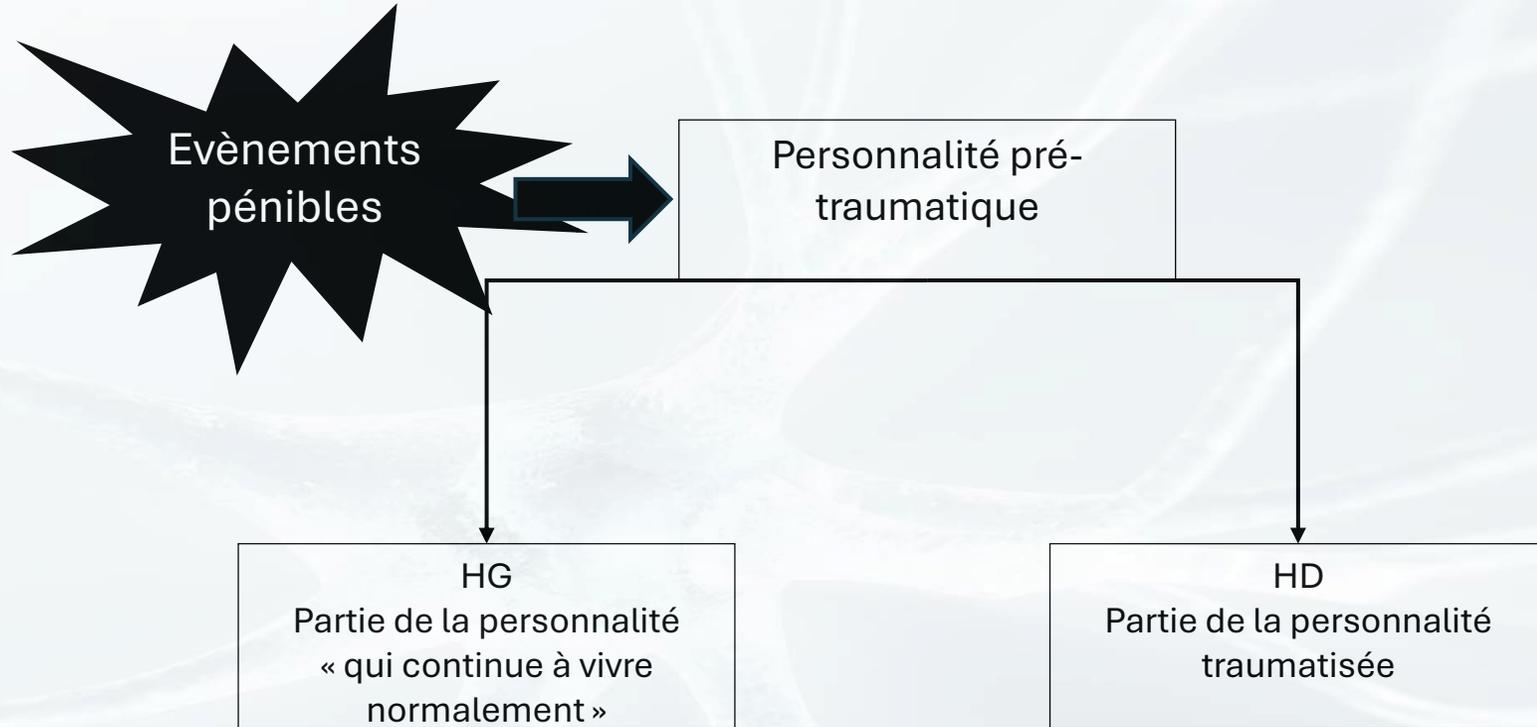
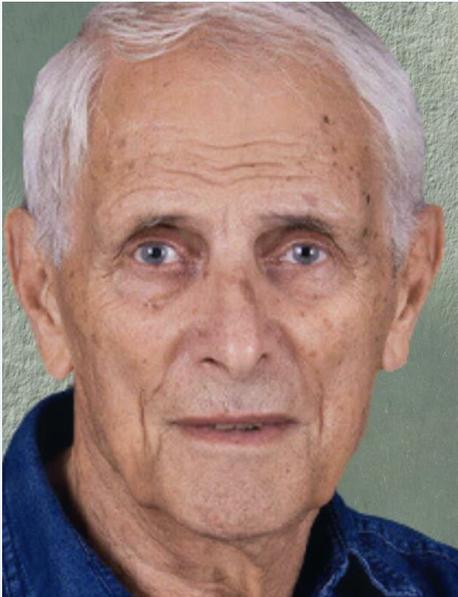
VIDE D'ENERGIE

Les niveaux d'activation du SNA

Réguler ses émotions

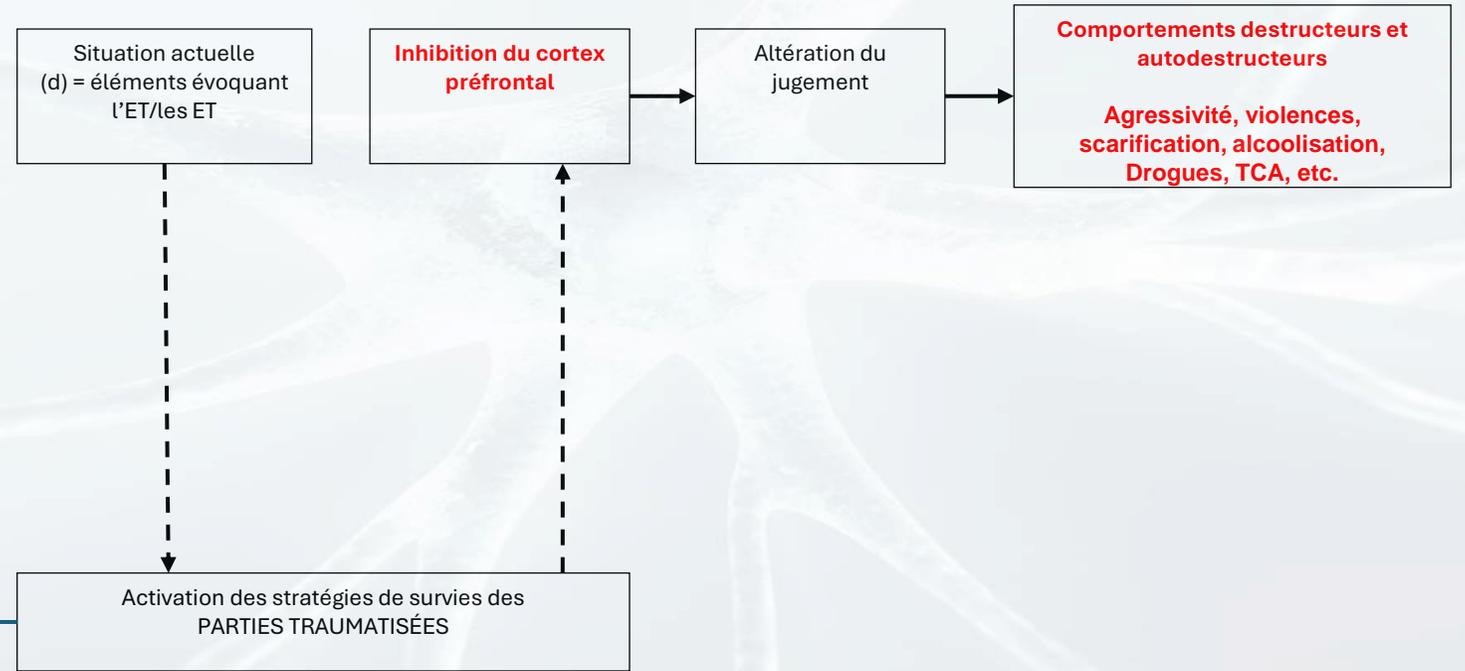
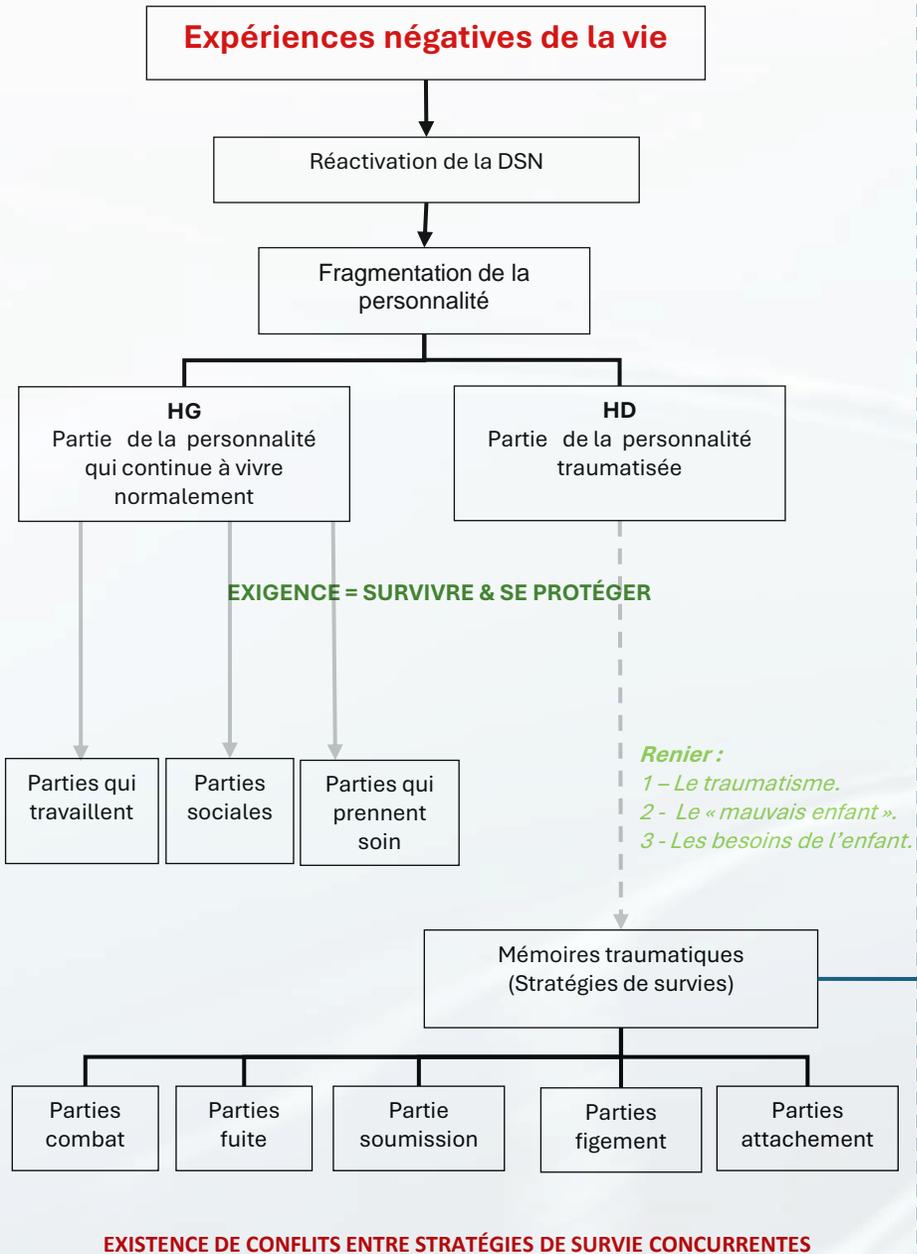
<p>Zone PARASYMPATHIQUE Ventral</p> <p><i>Il faut se dynamiser S'il faut demander de l'aide</i></p> <p><i>C'est l'état émotionnel recherché Cool, calme, tranquille</i></p>	<p>Vitesse 1 : ACTIVATION FAIBLE</p> <p>Φ : Léthargique, au ralenti, sans force & énergie Ψ : Sentiment de vide interne <i>On ressent une faiblesse musculaire, cœur bat lentement, pression artérielle basse. C'est ce qu'il arrive lorsque l'on est déprimé, endeuillé.</i></p>	1	-
	<p>Vitesse 2 : ACTIVATION RÉGULÉE</p> <p>Φ : Tonus musculaire relaxé, respiration facile, niveau d'énergie OK. Ψ : Sentiment de sécurité, pensée claire, capacité à agir OK, confiance en soi OK. <i>On ressent un état de calme et de connexion, cœur au repos, pression artérielle normale. C'est ce qu'il arrive lorsque l'on éprouve des sentiments amoureux.</i></p>		2
<p>Zone SYMPATHIQUE</p> <p><i>Les émotions négatives apparaissent, J'évite de répondre ou de réagir. je garde un œil sur le compteur</i></p> <p><i>A partir d'ici je ne suis plus régulé... Je m'excuse et je sors de la situation</i></p> <p><i>Je bascule dans l'effondrement.</i></p>	<p>Vitesse 3 : ACTIVATION MODÉRÉE</p> <p>Φ : Muscles toniques, prêt à l'action, alerte et dynamique. Ψ : Sentiment d'anxiété, de colère, de honte, de dégoût. <i>On reste encore en contact avec les autres et on est encore capable d'intégrer des infos. C'est ce qu'il arrive lorsque l'on est dans le conflit, la compétition, la performance.</i></p>	3	-
	<p>Vitesse 4 : ACTIVATION ÉLEVÉE</p> <p>Φ : Muscles toniques, prêt à l'action, énergie disponible ++ = action/réaction Ψ : Sentiment de peur et de rage ; « le monde est contre soi ». <i>On reste très peu en contact avec les autres et on a du mal à intégrer les infos. C'est ce qu'il arrive lorsque que l'on perçoit un danger ; activation de M1 Fuite/Combat.</i></p>		4
	<p>Vitesse 5 : ACTIVATION DANGEREUSE</p> <p>Φ : Réactions physiologiques maximales, muscles contractés/rigides = « freezing » Ψ : Sentiment de terreur ; « le monde est dangereux ». <i>On ne peut plus être en contact avec les autres et intégrer infos impossible = préfrontal KO. C'est ce qu'il arrive lorsque que lorsque la seule possibilité qui nous reste c'est de guetter la moindre possibilité de fuir ; activation de M2 Immobilisme, déconnexion, dissociation.</i></p>		5
<p>Zone PARASYMPATHIQUE Dorsal</p> <p><i>Ma vie est en danger, je dois demander de l'aide et me protéger.</i></p>	<p>Vitesse 6 : ACTIVATION EXTRÊME</p> <p>Φ : Tous les muscles sont relâchés, rythme cardiaque et respiration faible = « fait le mort » Ψ : Absence d'émotion, désespoir, disparition ; « le monde n'existe plus ». <i>Un coupe-circuit s'active pour protéger l'organisme et le préparer à vivre l'insupportable. C'est ce qu'il arrive lorsque la menace est vitale et qu'il est impossible de fuir ou de combattre.</i></p>	6	-

- Les travaux d'Onno Van der Hart (psychologue) postulent que nous possédons tous *une personnalité pré-traumatique* à la naissance en raison de l'immaturation du corps calleux.
- Le fonctionnement isolé des deux hémisphères cérébraux *implique une double personnalité*.



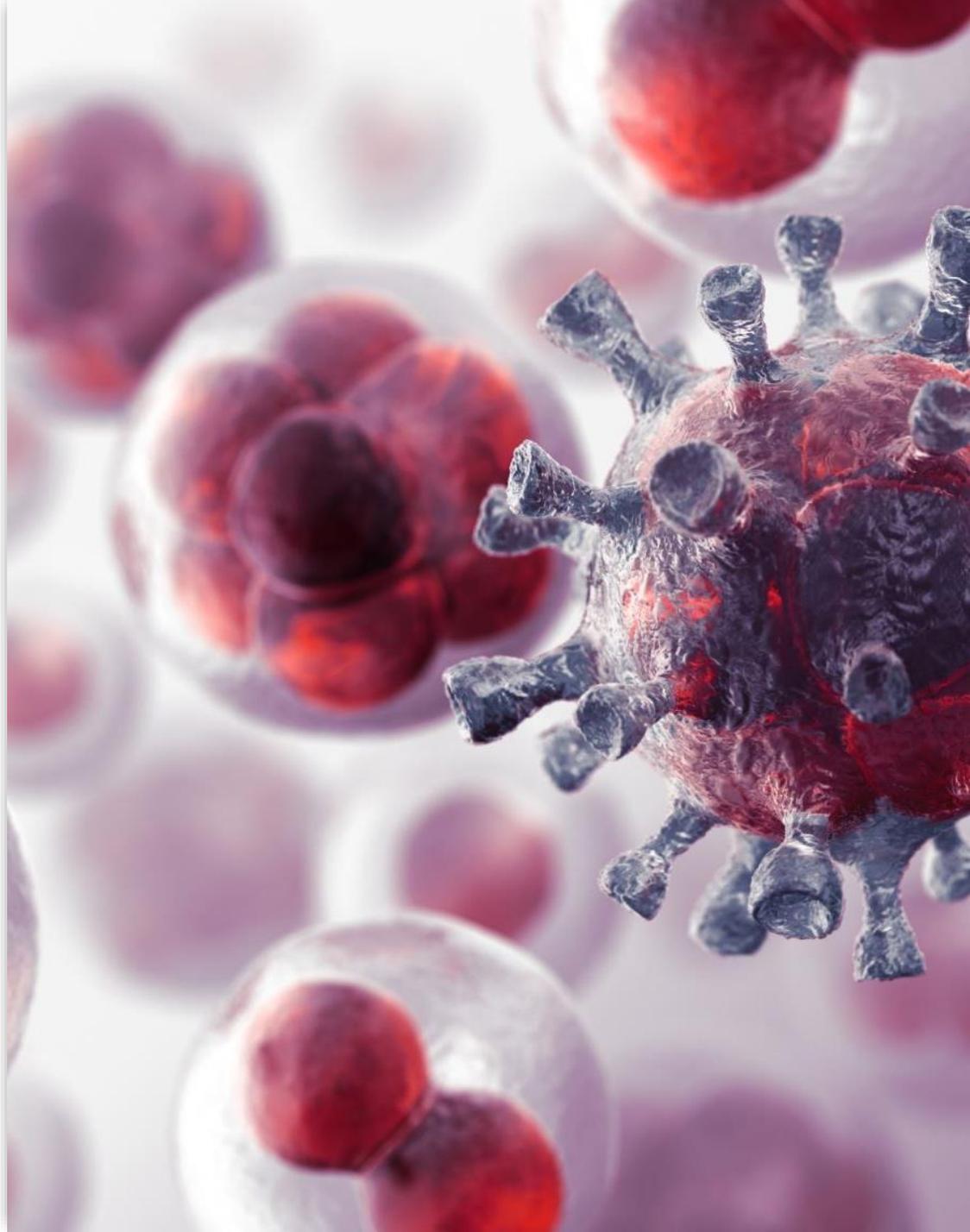
ENFANCE

PRÉSENT



Donner à comprendre pour se responsabiliser et agir

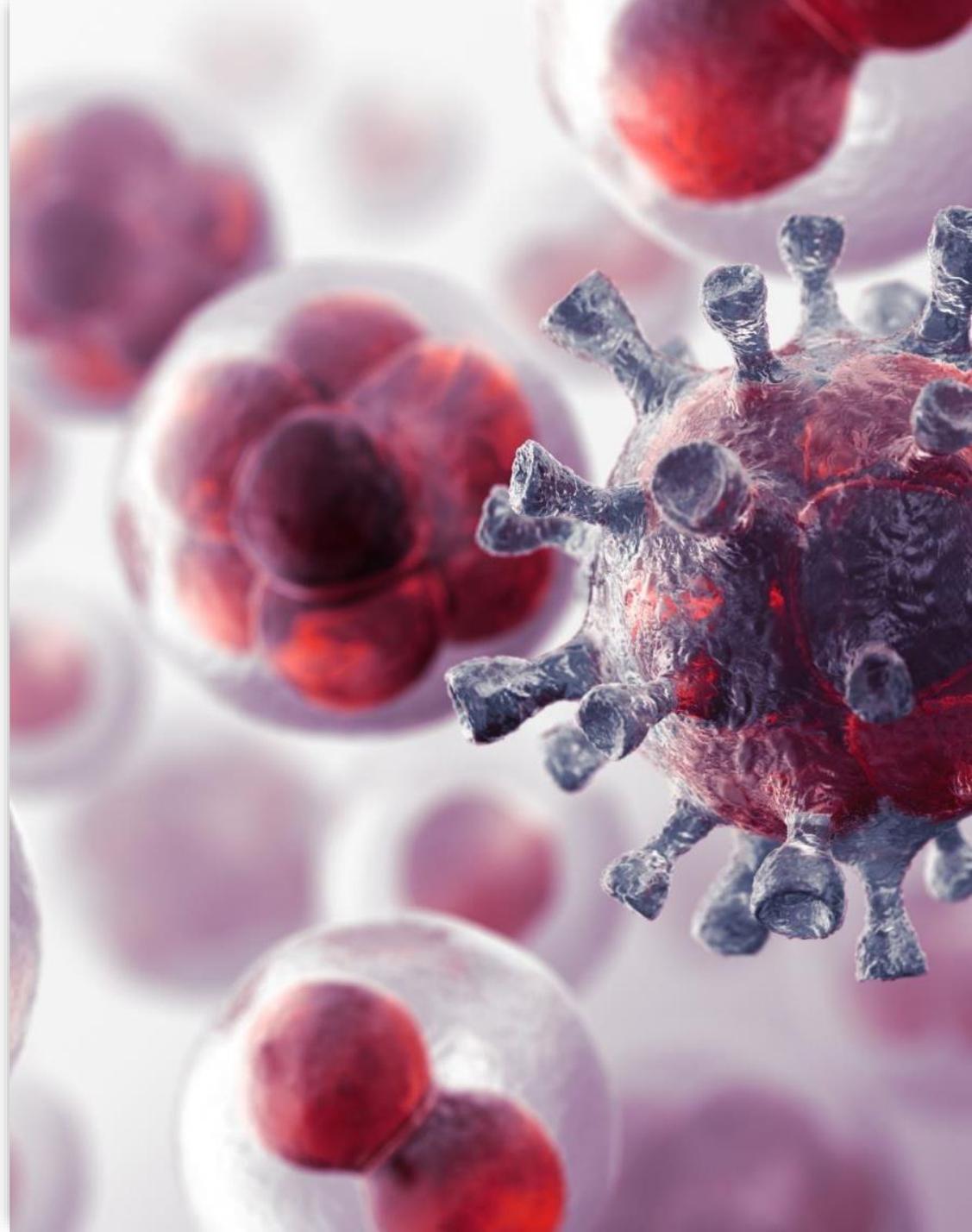
- Le manuel ENGAGE met en évidence **6 niveaux de changement** en fonction de la position et du discours de la personne (*Engage, 2019 - p.44*).
- Le *niveau 1 « Précontemplation »* et le *niveau 2 « Contemplation »* se caractérisent par un **déni du problème** et de sa gravité ainsi que par un **refus de toute internalité**.



Donner à comprendre pour se responsabiliser et agir

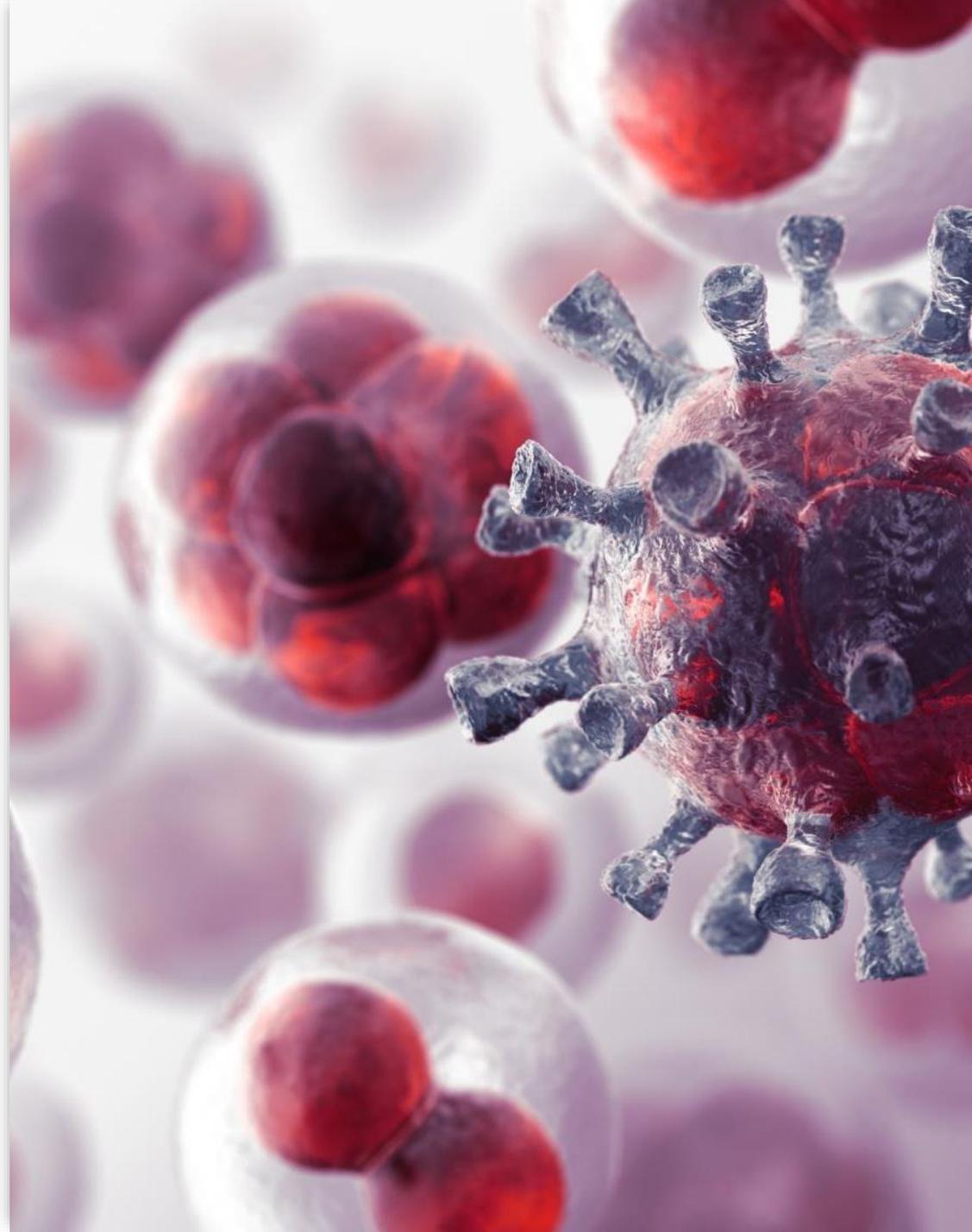
- L'objectif de cette approche expérimentale est d'apporter aux auteurs de violence domestique **une compréhension neurobiologique** des comportements de violences pour :

- 1 - Provoquer une prise de conscience ;
- 2 – Redonner un sentiment de maîtrise ;
- 3 – Augmenter la confiance en sa capacité de changer ;
- 4 – Préparer à orienter vers un programme dédié.

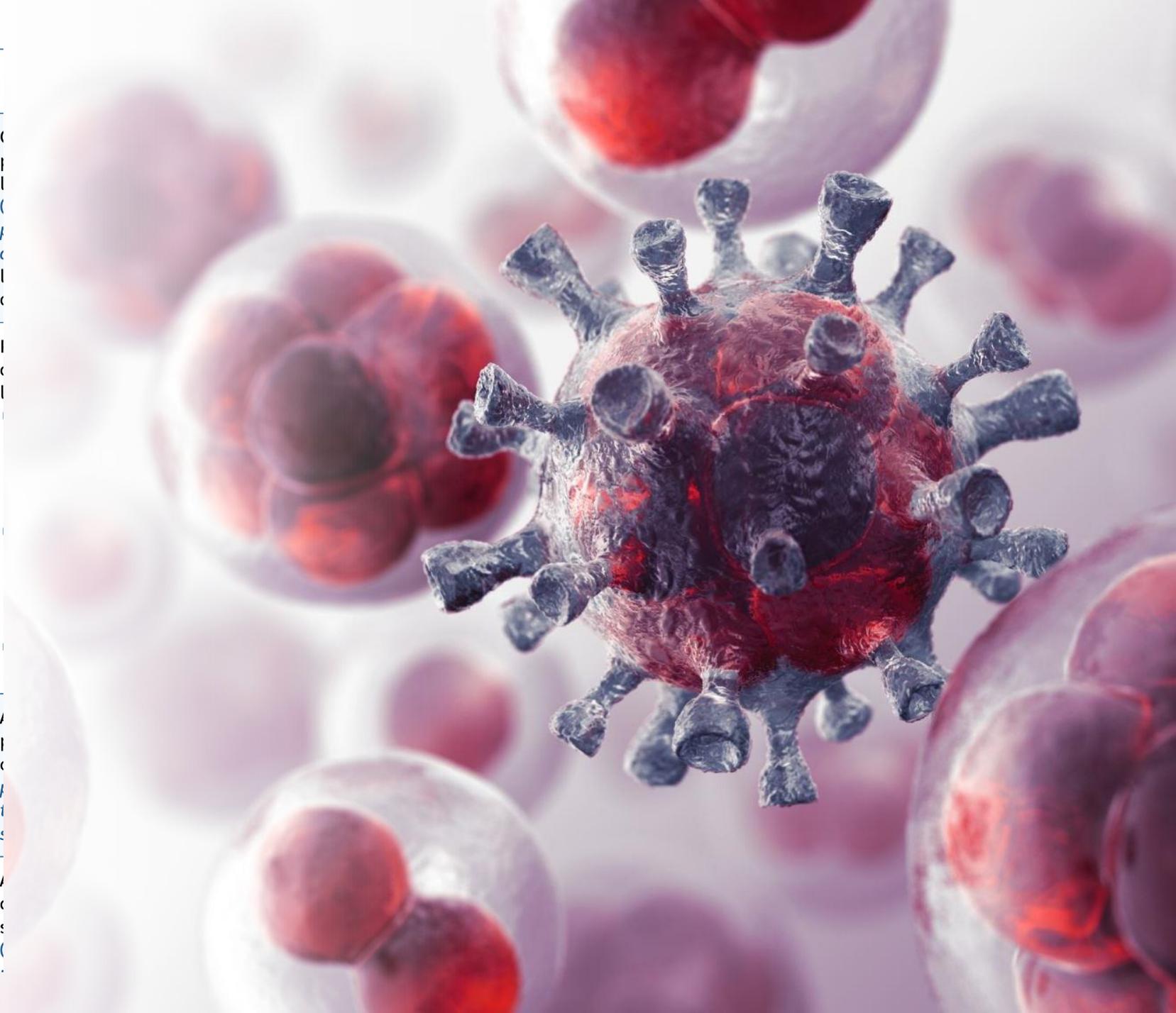


Donner à comprendre pour se responsabiliser et agir

- Sans prise de conscience et sans une bonne compréhension du phénomène :
 - Pas d'engagement ;
 - Pas de partenariat ;
 - Pas de changement ;
- Et aussi un risque accru :
 - De comportements d'opposition ;
 - De minimisation/déni des faits ;
 - De victimisation et de déresponsabilisation.
 - De récurrence.



Niveau de changement	Position et discours de l'homme
PRÉCONTEMPLATION <i>Faciliter</i>	L'homme n'est pas prêt pour changer. Il nie ou minimise les violences, et rend les autres responsables de ses problèmes (« <i>Ce ne sont que des mensonges</i> » ; « <i>C'est elle qui est violente</i> » ; « <i>Elle me rend fou</i> » ; « <i>Elle est folle, il faut qu'elle se fasse soigner</i> »).
CONTEMPLATION <i>Faciliter</i>	L'homme commence à voir que sa violence est un problème, et qu'il devrait faire quelque chose, mais il ne se décide pas encore à agir (« <i>Je commence à voir le mal que je fais quand je suis en colère</i> » ; « <i>Peut-être faut-il que quelqu'un m'aide à me contrôler</i> »).
PRÉPARATION	L'homme a décidé de changer, il se prépare (« <i>Je vais suivre le programme parce que c'est ma dernière chance</i> » ; « <i>Je veux être un meilleur père, mais je ne sais pas comment</i> »).
ACTION	L'homme commence à changer. (« <i>Quand je sens que je deviens nerveux, je fais ce que nous avons prévu</i> »).



Partage d'expérience Groupe d'éducation thérapeutique CPCA Centre Nouvelle Aquitaine

« **Violence conjugale et gestion des émotions** »

Dr AMEDRO Stéphanie, *Psychiatre* - Mme CANET Cristelle,
Psychologue

Description générale du groupe

- Groupe de **6-8 usagers, PPSMJ et Volontaires** : aucune obligation de participation ++
- Nécessité que l'auteur se reconnaisse comme auteur de violence conjugale
- **1 séance individuelle** d'inclusion avant le groupe = Bilan éducatif
- **7 séances en groupe** d'1h30, tous les 7 ou 14j :
 - Thèmes / outils / techniques diversifiées
 - Outils : Brainstorming, Technique de Delphes, Blason, Cartes questions, Technique TCC (Grille d'auto évaluation de la colère)
 - Thèmes : Couple, Emotions, Séparation, Enfants victimes,...
- **1 séance individuelle** de synthèse après la réalisation du groupe.
- A différencier d'un groupe de parole classique +++
- Travail proposé en complément du suivi individuel ou seul en fonction de la demande de l'utilisateur

Un groupe à visée thérapeutique construit par des professionnels de la santé et proposé à un public élargi

Cadre du groupe « Violence conjugale et gestion des émotions »

Année 2023

2 sessions réalisées

Groupe Psycho-éducatif

- Différent d'un groupe de parole
- Pas de cadre précis

Année 2024

2 sessions réalisées

Groupe Education Thérapeutique

- Contenu validé
- Professionnels formés ETP

**Proposition de l'ARS NA
d'initier démarches pour
la labellisation ETP**

Programme ETP « Violence
conjugale et gestion des
émotions »

Bilan éducatif

**RDV
individuelle**

**Bilan sur le
parcours de
vie**

MON BILAN EDUCATIF

Mon histoire

NOM : _____ Date de naissance : _____

PRENOM : _____

NUMEROUS

MES RESSOURCES - MON QUOTIDIEN

MES ANTÉCÉDENTS DE VIOLENCE

OUI NON

**Informations
générales**

**Nombre des
séances –
Thèmes
abordés**

**GROUPE
EDUCATION
THERAPEUTIQUE**
"Violences conjugales et
gestion des émotions"

du mardi de 14h30 à 16h30

CONTENU DES SEANCES

24/10 : SÉANCE 1
Définition et travail en groupe en regard des émotions

07/11 : SÉANCE 2
Réalisation d'un travail de perception du couple

14/11 : SÉANCE 3
Affecter ses représentations

28/11 : SÉANCE 4
La dynamique du couple

05/12 : SÉANCE 5
Les émotions en lien de la violence

12/12 : SÉANCE 6
L'impact de la violence sur les violences conjugales

19/12 : SÉANCE 7
Et ça ne s'arrête pas !

Où ?
Centre de Prise en Charge des
Auteurs de violences conjugales,
CPA
Centre Hospitalier Charles Ferrus
121 Rue de la Rochelle
33000 Bordeaux

Avec qui ?
Sophie ANTOU, Médecin psychologue
Christelle CABET, Psychologue
Nargesse TITRAUDET, Psychologue

CPA Centre Nouvelle-Aquitaine
Centre Hospitalier Charles Ferrus
121, rue de la Rochelle
33000 BORDEAUX Cedex 03

**Règles
du
groupe**

**Engagement
de
participation et
de respect du
fonctionnement**

CENTRE HOSPITALIER CHARLES FERRUS CPA

Plus de Prévention et d'Éducation et des actions Médico-Sociales

Règles de fonctionnement et consentement

Vous avez accepté de participer au groupe « Violences conjugales et gestion des émotions ».

Les séances sont les suivantes :

- Séance 1 : Débuter au travail en groupe en parlant des émotions
- Séance 2 : Réflexions sur la perception du couple
- Séance 3 : Affecter ses représentations
- Séance 4 : La dynamique des couples
- Séance 5 : La séparation ou le deuil de la relation
- Séance 6 : L'impact de la violence des violences conjugales
- Séance 7 : Et ça ne s'arrête pas !
- Exercices individualisés de groupe

Les dates, horaires et lieux des séances sont précisés sur le flyer.

L'équipe est composée de :

- Dr Annelise Degliacis, médecin psychiatre
- Mme Cécile Costello, psychologue
- Mme Thibaudie Héroguez, psychologue

Mais votre motivation de votre engagement et votre implication que votre participation est importante pour vous mais aussi pour les autres membres du groupe.

C'est ce cadre, la ponctualité est importante. En cas d'absence à une séance, il est important d'avertir de votre présence à l'avance ou sans contact au 06.99.30.04.42.

Durant les séances, vous serez amené à parler de vous, de vos expériences. Vous devez être à votre écoute de la confidentialité de vos propos. De même vous vous devez de respecter l'intimité des autres participants.

Toutes opinions émises sont respectables, même si elle n'est pas partagée par l'ensemble des participants.

Date : _____

Signature unique _____

Signature conjoint _____

CPA Centre Nouvelle-Aquitaine
Centre Hospitalier Charles Ferrus
121, rue de la Rochelle
33000 BORDEAUX Cedex 03

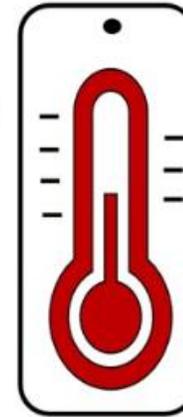
Des outils centrés sur les émotions

La roue des émotions :



Le thermostat de la colère :

COLERE
 Colère
 Colère



→ Signes élevés :
 → Signes intermédiaires :
 → Signes inauguraux :

Une analyse fonctionnelle (à partir de vignettes cliniques) :

SITUATION	EMOTION		PENSEES	CONSEQUENCES	
	Intensité	Expression		Emotion (Intensité / Expression)	Comportement

Des outils personnalisables

Charte du groupe psycho-éducatif

Pour avancer ensemble, les clés de notre groupe sont :

- Le respect de la parole
- Le respect de l'autre
- La ponctualité
- La vigilance sur les appels
- N'émettre aucun jugement
- La bienveillance
- La tolérance
- Se permettre l'humour
- La convivialité

Charte
du
groupe

Blason
du
couple

Analyse
fonctionnelle

SITUATION	EMOTION	PENSEES	CONSEQUENCES	
			Emotion (Intensité / Expression)	Comportement
Fatigue Stress Frustration au travail (réurrence) Volonté de se reposer	Inquiétude Anxiété Tristesse/Déception Dégoût/Blessé Colère/Exaspéré (2-5/10)	<ul style="list-style-type: none"> • Injustice liée à son implication professionnelle • Sentiment de solitude • Sentiment de dévalorisation « Je ne suis pas légitime » 	 COLERE ++ (5-10/10) Exaspération	<ul style="list-style-type: none"> • Jet d'objets non maîtrisé • Blessure de Madame • Pleurs de l'enfant
Double sollicitation <ul style="list-style-type: none"> • Professionnelle • Familiale 	Irritation / Agacement	« Elle a le droit à un moment à elle »	<ul style="list-style-type: none"> • Expression : Manifestation corporelle 	10 9 8 7 6 5 4 3 2 1 0 Les jets d'objets Les poings Les cris Le cœur qui s'emball La nuque se raidit
Volonté d'équité au sein du couple		« Elle me parle mal » « Elle me manque de respect » « Elle manque de gentillesse » « Elle manque de considération/d'attention » « Elle a moins de sentiment pour moi »		
Communication directive au sein du couple	Dégoût Peur			

Qu'est-ce qu'un couple ?

Qu'est-ce que ça n'est pas ?

Qu'est-ce qu'un couple ? > 2 personnes qui décident de partager la vie ensemble > 2 personnes qui respectent les choix de leur partenaire > Différents types de couple : • Conjugal : qui partagent une sexualité commune • Parental : qui partagent un enfant ou plusieurs « associé au couple conjugal »	Qu'est-ce que ça n'est pas ? > une relation déséquilibrée > une cage dorée > tout partager > rien partager
Qu'est-ce qu'un bon partenaire ? > quelqu'un de soutenant > qui se projette dans l'avenir du couple > à l'écoute > dans l'échange, qui parle de ce qui ne va pas > qui conserve sa propre personnalité > quelqu'un qui désire son partenaire	Qu'est-ce qu'une bonne partenaire ? > quelqu'un de soutenant > qui se projette dans l'avenir du couple > à l'écoute > dans l'échange, qui parle de ce qui ne va pas > qui conserve sa propre personnalité > quelqu'un qui désire son partenaire

est-ce qu'une bonne partenaire ?

est-ce qu'un bon couple ?

Les clés de la stabilité du couple

EQUILIBRE (Équité + Liberté)

- > échange, partage, écoute, dialogue
- > respect, confiance, projection commune
- > bienveillance
- > communication
- > sexualité accordée

LE BLASON DU GROUPE

QUIPE

Qu'est-ce que le couple pour moi ?	Qu'est-ce que ça n'est pas pour moi ?
Ma force quand je suis en couple ?	Mon problème quand je suis en couple ?

Quelle est ma clé de stabilité en couple ?

MON BLASON

Des outils permettant une expression plus libre...

Un photo-expression sur les représentations :



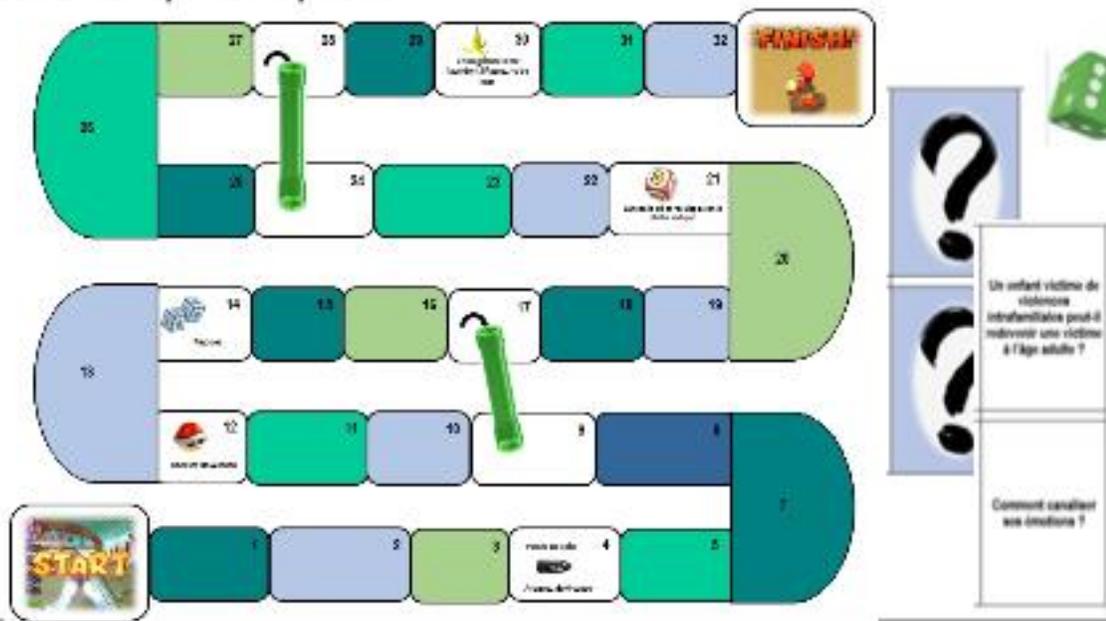
Un film sur les enfants victimes :



Un collage sur la séparation :



Un jeu de l'oie spécifique :



RDV individuel de synthèse

Evaluer la
satisfactio
n

Questionnaire
spécifique

Questionnaire à destination des participants			
Année 2024	« Violences conjugales et régulation des émotions »		
	Pas du tout	Moyennement	Tout à fait
Êtes-vous satisfait de l'exposé ?			
Êtes-vous satisfait de la qualité de chaque séance ?			
Êtes-vous satisfait du nombre de séances ?			
Êtes-vous satisfait des thématiques abordées et de l'information délivrée ?			
Êtes-vous satisfait des outils utilisés ?			
Êtes-vous satisfait du nombre de participants ?			
Êtes-vous satisfait du nombre et de la qualité des intervenants ?			
Êtes-vous globalement satisfait du programme ?			
Conseillerez-vous ce programme à d'autres usagers ?			

Notes pour des modifications/suggestions à proposer ?

Pouvez-vous nous préciser ce que le groupe vous a apporté ?

Recueillir
le
témoignag
e

Points positifs,
Points négatifs,
Axes
d'amélioration,
...

Evaluer les
acquisition
s

Etoile de
compétence

MON ETOILE DE COMPÉTENCE

À l'issue de la séance, le participant peut se faire un bilan de son apprentissage et identifier des axes de progrès et de compétences à développer.

Je suis capable de...

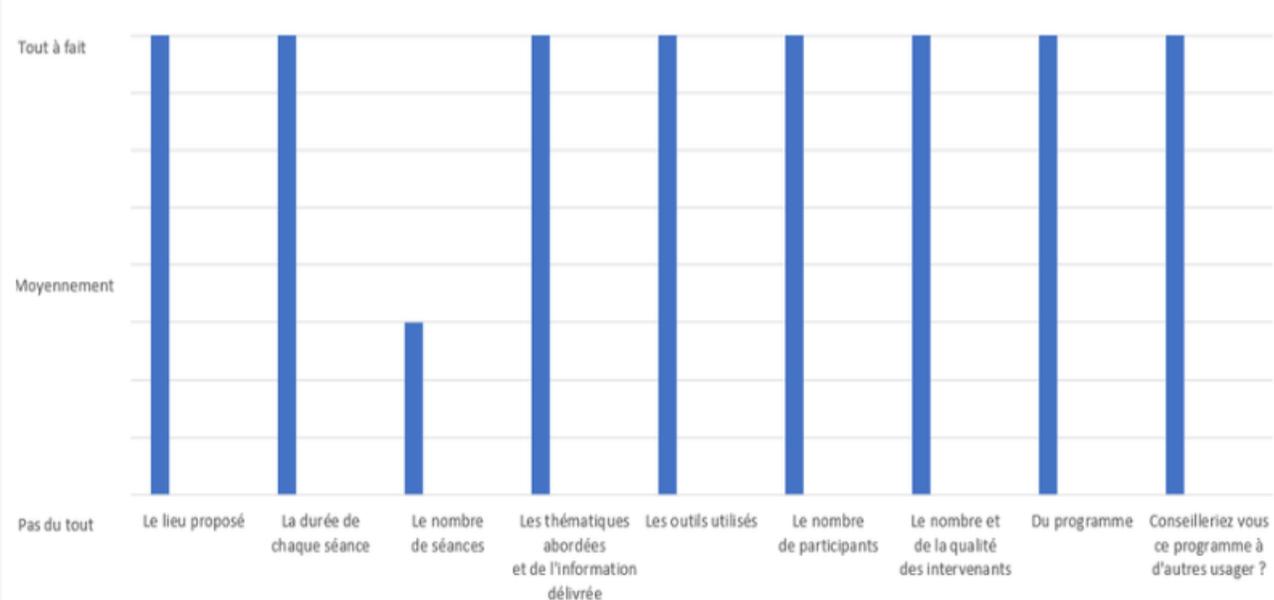
Legend:
1 - pas du tout
2 - peu
3 - moyennement
4 - beaucoup
5 - totalement

Le groupe en quelques chiffres

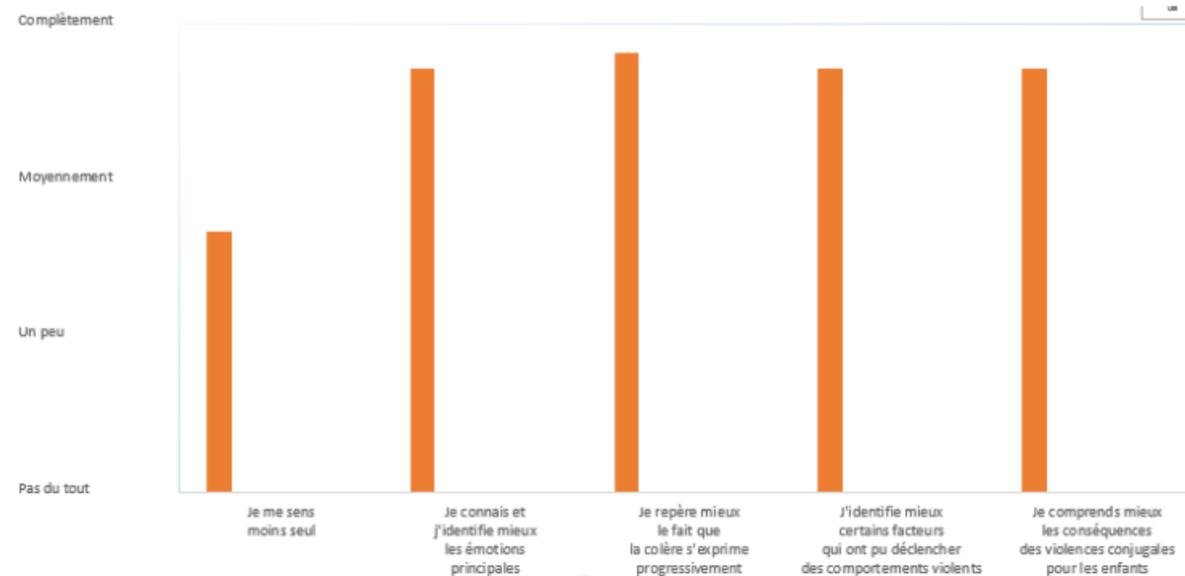
	Psycho-éducation		Education Thérapeutique	
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Dates	02 - 05/2023	12/23 - 01/24	05-07/24	10-12/24
Nombre de participants	8	7	6	7
Nombre de séances proposées	8	9	8	9
Nombre moyen de séances réalisées par usager	6,2	6,1	7,1	En cours

Le groupe en quelques chiffres

Questionnaire de satisfaction

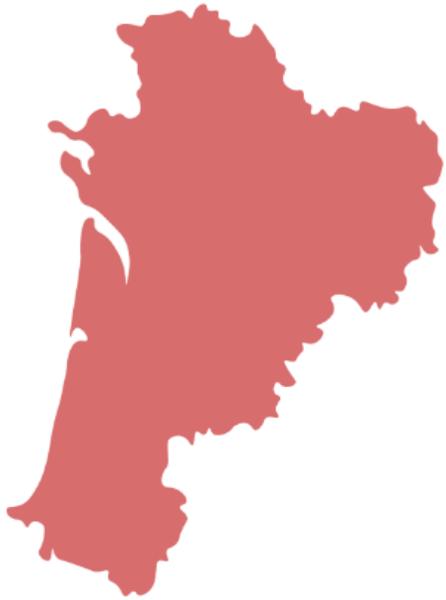


Etoile de compétence



Merci pour votre attention

Clôture de la journée



- **Madame Marie-Laure BEIJAS**, Cheffe de projet Périnatalité, Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine
- **Madame Sandra LAPEYRADE**, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)